
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

SOMMAIRE



Accueil et suivi des jeunes	5
L'approche globale	13
Les dispositifs d'accompagnement	40
La vie de la structure	51
Bilan financier	57

2022

L'année 2022 a été une année de transition, marquée tout d'abord par l'arrêt de la Garantie Jeunes fin janvier pour laisser place dès mars, au Contrat Engagement Jeune, puis par le changement de direction en juin dernier, qui a généré une réorganisation importante pour l'ensemble de l'équipe.

Malgré tous ces changements, l'équipe est restée mobilisée et l'activité de la structure a continué de progresser, dans un contexte économique porteur de nombreuses opportunités d'emploi et de formation.

Malgré la diminution du taux de chômage, je fais toujours les mêmes constats : le secteur agricole, industriel et la restauration peinent toujours à embaucher et les jeunes les moins autonomes sont de plus en plus nombreux à être accompagnés par la Mission Locale.

L'Année 2022 représente également les 40 ans d'existence des Missions Locales. En effet, c'est en 1982, que Bertrand Schwartz écrit le rapport portant sur « l'insertion professionnelle et sociale des jeunes ». C'est ce rapport qui marque la naissance des Missions Locales et qui définit les contours de ce qui fait aujourd'hui l'ADN des Missions Locales, à savoir « l'approche globale ». Le savoir-faire des Missions Locales repose donc sur la prise en compte de chaque jeune dans son entièreté, avec ses forces et ses faiblesses, toujours en lien avec les ressources économiques et le portage politique du territoire où elles se trouvent.

C'est pour préserver, faire connaître et reconnaître notre spécificité que le réseau national des Missions Locales a mis en place une démarche de labellisation. Ce label, créé pour et par les Missions Locales, répond à la nécessité de valoriser notre expertise auprès du public jeune.

Cette année (avril 2023), nous avons vu naître un nouveau rapport écrit par Thibaut Guilluy, Haut-Commissaire à l'emploi et à l'engagement des entreprises : « France Travail, une transformation profonde de notre action collective pour atteindre le plein emploi et permettre ainsi l'accès de tous à l'autonomie et la dignité par le travail ». Dans ce rapport, les Missions Locales deviendraient un opérateur « France Travail Jeune » et nous craignons que notre ancrage local, notre autonomie et notre savoir-faire auprès des jeunes s'en trouve bouleversé.

Le risque est de voir notre système se déshumaniser au détriment des jeunes les moins mobiles, les moins employables, les plus isolés. C'est avec la prise en compte de cette nouvelle réalité, que nous nous devons de poursuivre et d'accentuer notre présence sur le territoire, au plus près des jeunes, dans une logique « d'aller vers eux » et de « faire avec eux ».

Je souhaite remercier les jeunes qui nous font confiance, les financeurs qui nous soutiennent et l'ensemble de l'équipe de la Mission Locale qui fait preuve de professionnalisme et qui sait garder le cap malgré les changements, plaçant toujours les jeunes au cœur de ses priorités.

Ozgur ESKI
Président de la Mission Locale du Blaisois

**ACCUEIL
ET SUIVI
DES JEUNES**

L'accueil des jeunes

L'équipe « accueil » est coordonnée par Jessie DULOT, directrice (depuis juillet 2022) et Farid HADAK, chargé de projet. Elle se compose de 5 chargées d'accueil, affectées aux différents sites :

➤ **Avenue Vendôme**

- Sabine BROUSSE
- Marion DREVET
- Stéphanie JOLIVEAU

➤ **Place Mirabeau puis rue Bernicot (site Lorjou)**

- Lina Marahoui

➤ **Rue Bernicot (site Lorjou) et Avenue de Vendôme**

- Chaïma GHOMID

Organisation de l'accueil Avenue de Vendôme

Afin de garantir une qualité d'écoute auprès des jeunes, l'accueil physique du public et la gestion du standard sont dissociés sur notre site principal Avenue de Vendôme.

En plus de leur mission d'accueil, les chargées d'accueil ont chacune des références administratives à gérer, telles que : le PACEA, le RSA, les contrats aidés, l'IAE, la mobilité...

Les chargées d'accueil sont polyvalentes et assurent alternativement sur la semaine :

- L'accueil téléphonique
- L'accueil physique mutualisé
- L'administratif

« **La station service** » permet, en collaboration avec le Bureau Information Jeunesse, d'accueillir le public sans rendez-vous au sein de notre espace d'accueil. On y trouve un espace numérique, un coin café, un photomaton, un simulateur de conduite, un espace de documentation et d'animation.



Cet accueil est assuré chaque matin par une chargée d'accueil et un conseiller de la Mission Locale selon un planning de rotation hebdomadaire.

L'après-midi, une animatrice jeunesse du BIJ renforce ce binôme.

Cet espace est devenu un lieu accueillant et « ressource » sur différents domaines (santé, logement, mobilité, emploi, ...) pour les jeunes. C'est aussi un lieu de rencontres et d'échanges intergénérationnels à travers des animations proposées par les chargées d'accueil, formées et accompagnées. L'idée est de proposer un lieu où chaque jeune puisse prendre le temps de s'installer, qu'il ait ou non un rendez-vous avec son conseiller.

« La station-service » offre aux jeunes la possibilité d'être reçus par le conseiller présent, sans rendez-vous, quelles que soient leurs demandes. Selon la situation, le conseiller apportera une réponse immédiate et/ou préconisera la prise d'un rendez-vous pour apporter une réponse plus approfondie.

L'objectif est de donner envie aux jeunes de venir, de dédramatiser l'événement (un « sas » positif et accueillant avant ou après un rdv), afin de « dés institutionnaliser » l'institution.

La pérennité de l'accueil sans rdv avec la présence (par roulement) d'un conseiller et d'une chargée d'accueil, toute la journée et tous les jours de la semaine nous permet de garder et/ou de créer du lien sans avoir de délai de rendez-vous.

Le conseiller de station-service peut également recevoir des partenaires, des parents en s'adaptant à leur temporalité.

L'objectif est d'améliorer la qualité de notre accueil en proposant une prise en compte immédiate des demandes exprimées par les jeunes. Il s'agit en même temps de conserver un cadre cohérent : l'accueil immédiat n'est pas destiné à répondre à tous les besoins et n'a, en aucun cas, vocation à remplacer le travail d'accompagnement personnalisé réalisé par le conseiller référent de chaque jeune.

Cette organisation est étendue au **site Lorjou** qui est situé au centre des **quartiers prioritaires de la ville**. La situation géographique du site Lorjou a permis d'accueillir un plus grand nombre de jeunes, de parents, de partenaires



sans rdv, et d'apporter une aide aux visiteurs pour des démarches du quotidien.

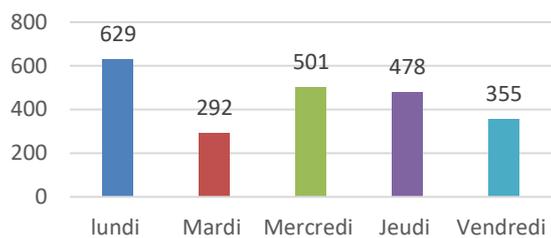
Sur ce site, nous avons un **espace numérique** avec des **ordinateurs en libre-service** permettant ainsi aux jeunes d'effectuer toute démarche utile via le numérique (CV, Lettre de motivation, utilisation de plateformes, consultation de sites...), un **simulateur de conduite**, une salle de réunion et un espace accueil adapté au flux. Ce site permet de développer un travail de proximité essentiel sur ce secteur.

Cette évolution s'inscrit également dans la mise en place du **Service Public Régional de l'Orientation** car elle propose un accueil physique individualisé correspondant au premier niveau du **Conseil en Evolution Professionnel** et du SPRO.

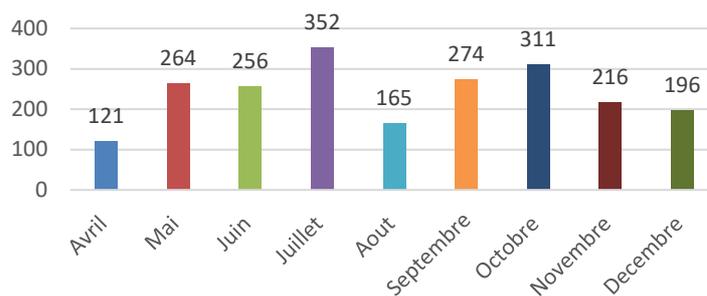


Quelques chiffres

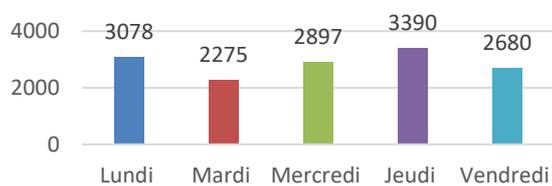
Fréquentation hebdomadaire site Lorjou



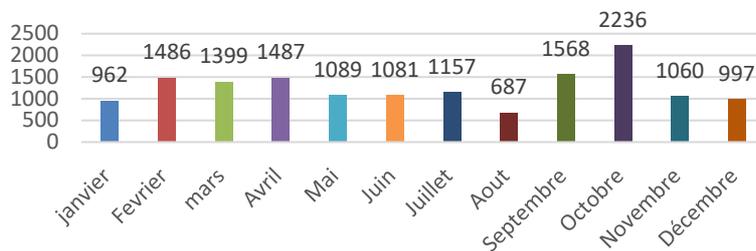
Fréquentation annuelle site Lorjou



Fréquentation hebdomadaire site avenue de Vendôme



Fréquentation annuelle site avenue de Vendôme



Le projet BLAIS'WATCH

La Mission Locale du Blaisois a répondu à l'appel à projet lancé par la DREETS Centre-Val de Loire en 2019, en partenariat avec le Bureau Information Jeunesse, Cap Emploi, l'association Quartiers Proximité, la Maison de Bégon et l'auto-école Top Permis, partenaires devenus les membres du consortium du projet. L'objectif est de repérer et mobiliser les publics dits « invisibles » et en priorité les plus jeunes d'entre eux.

Référent : Farid HADAK

La candidature de la Mission Locale a été retenue et prolongée jusqu'en juin 2023 par les services du Ministère de l'Emploi (DREETS) pour déployer un plan d'action dédié au repérage et à la mobilisation des jeunes « invisibles » âgés de 16 à 29 ans. Ces derniers, n'étant ni scolarisés, ni en emploi, ne sont pas non plus en relation avec les organismes qui, comme le nôtre, ont vocation à les accompagner vers l'autonomie. Ils peuvent alors être exposés à un fort risque d'isolement et de précarité sociale. Les jeunes bénéficiant d'une reconnaissance de leur handicap ou pouvant en bénéficier sont également une cible prioritaire de nos actions. Ce projet vise à développer notre pratique de présence humaine sur le territoire, afin de créer des espaces de contacts, en lien avec la temporalité du terrain et du public cible. Des actions sont menées en lien avec des partenaires et plus régulièrement avec les membres du consortium actuel :

- Le Bureau Information Jeunesse
- La fédération « Libre comme l'Ere » (B.L.O., Farell kids, AME et ASB)
- Les restos du cœur

Ceci dans le but de faciliter l'instauration d'un lien de confiance, nécessaire à la rencontre et à l'accroche du public visé afin de les mobiliser et leur permettre d'intégrer un parcours d'accompagnement socio- professionnel avec nos services.



Les actions de repérage :

Les actions menées avec et/ou auprès des partenaires, des membres du consortium (boussole des jeunes, promeneurs du net), la présence sur l'espace public, ...

La phase de repérage vise à aller à la rencontre de celles et de ceux qui se tiennent éloignés des institutions, afin d'établir un lien avec eux et d'améliorer leur accès aux droits, aux services et à l'insertion. En effet, là où le fonctionnement des institutions et de la société contribue à produire de la distance entre les personnes, nous essayons de remettre du lien et de créer cette interaction nécessaire à l'accompagnement. La crise sanitaire et les gestes barrières n'ayant pas aidé, cette démarche nécessite de sortir de son bureau, pour aller physiquement vers les personnes afin de contrebalancer les attitudes de renoncement et d'isolement dans un accès vers la citoyenneté, vers l'insertion. Notre présence humaine sur le territoire nous permet de développer cette notion, d'être repérés pour entrer en relation et enclencher un climat de confiance mais surtout de les capter. Ce travail de « l'aller vers » nous permet de repérer et de répondre à des situations de jeunes inconnus des institutions mais aussi de créer du lien avec les parents « démunis » et/ou en demande d'aide. Ces temps sur l'espace public sont aussi un moyen d'enrichir notre réseau de partenaires, essentiel au repérage et à la mobilisation de ces jeunes en difficulté.

Ces premiers contacts hors institutions facilitent la mise en place d'un accompagnement vers l'accès au « droit commun » à moyen terme.

Dans ce cadre, nous avons mené différentes actions partenariales afin de pouvoir identifier des jeunes invisibles :

LA RELATION D'AIDE DEVIENT UNE AIDE A LA RELATION

- Partenariat avec le CSNJ (JDC et AMBITION JEUNESSE)
- Parent 'aise
- Partenariat avec la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)
- La boussole des jeunes
- Forum du Service Civique
- Promeneurs du Net
- Actions de communication : élaboration et production des supports dans le cadre d'actions récurrentes.
- La Station-Service (accueil avec et sans rdv) sur les 2 sites de la Mission Locale à Blois
- Participations aux évènements autour de l'emploi, la formation, les loisirs...
- Repérage des jeunes QPV (site Lorjou, fédération Libre comme l'Ere)
- Repérer les jeunes en zone rurale (permanences, Milo mobile)
- Repérer les jeunes bénéficiant ou relevant d'une reconnaissance de leur handicap

Les actions de mobilisation ou « remobilisation » :

Un diagnostic individuel en tenant compte du jeune dans sa globalité et de son environnement afin de construire son projet individualisé.

Le JEUNE devient l'objet principal de nos questionnements, car nous partons des problématiques des jeunes d'aujourd'hui pour guider notre présence dans son quotidien :

Cette démarche constitue une étape essentielle de l'accompagnement avec la nécessité d'avoir et d'utiliser les dispositifs existants (CEJ, emploi, intérim, services civiques, Education Nationale, centres de formation, administration, auto-école,

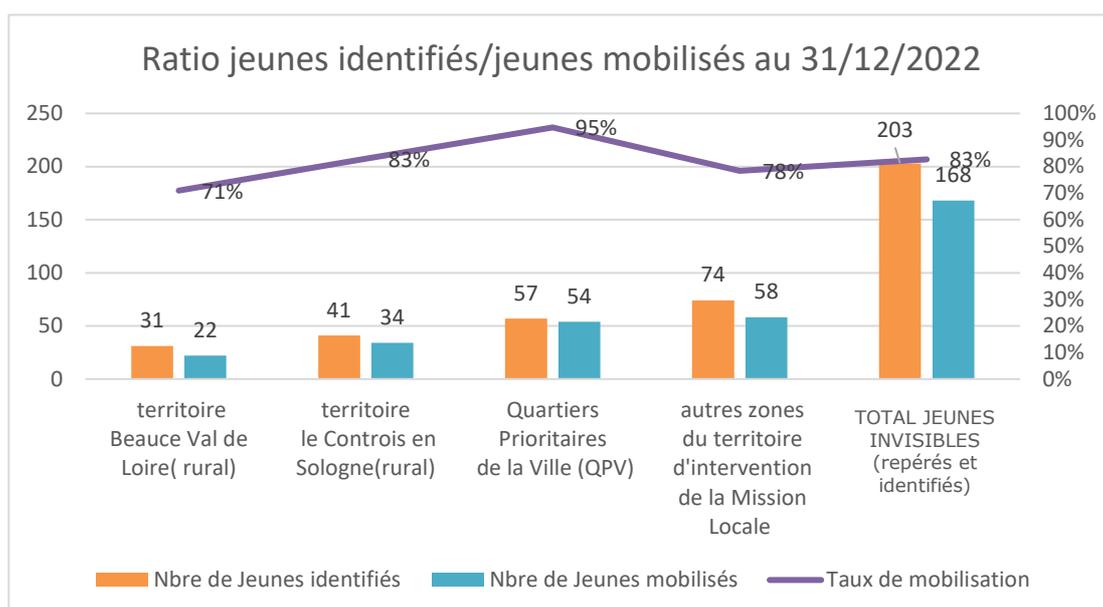
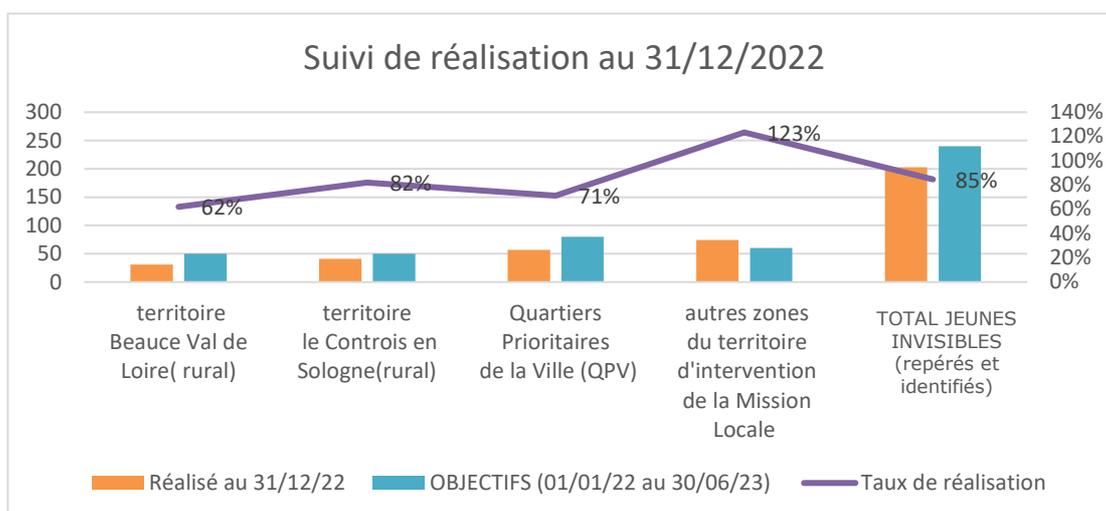
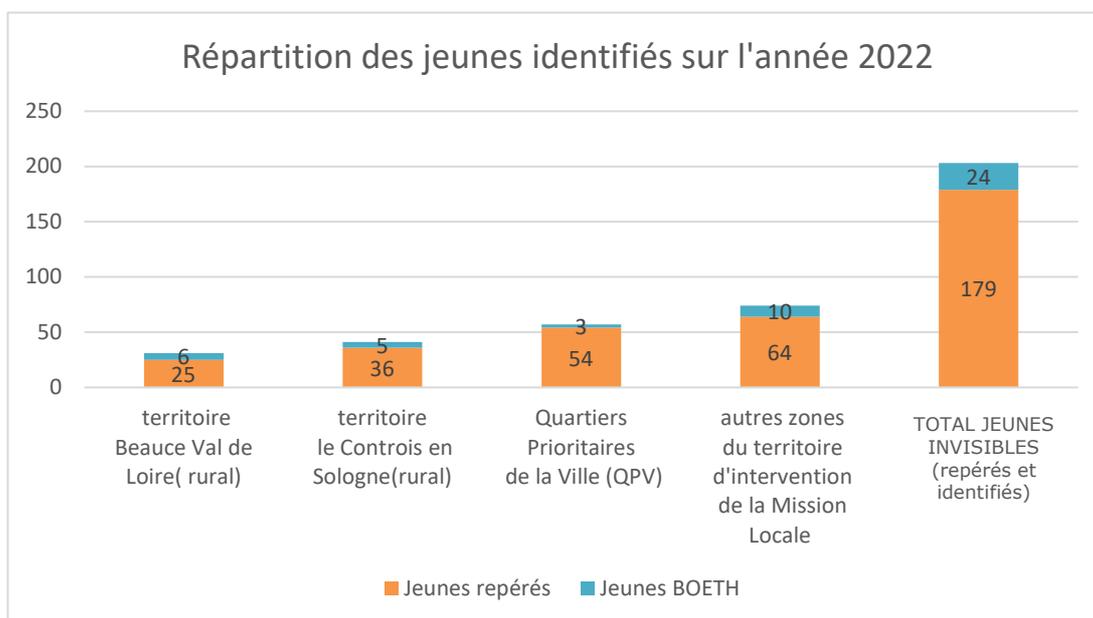


entreprises, associations, ...). Le but est d'accompagner une dynamique positive et d'en profiter pour changer rapidement les habitudes installées en utilisant la notion du « faire avec » pour installer une confiance en soi afin que la mobilisation ne soit pas éphémère.

Cette notion « de faire avec » devient une nécessité de notre accompagnement en lien avec les problématiques des jeunes qui manquent de confiance envers les institutions, les adultes et leur environnement.

- Atelier Viennoiseries
- Le Contrat Engagement Jeune (CEJ)
- Le CEJ « bien-être »
- Atelier Web radio
- Activités culturelles et artistiques
- Atelier Un temps pour soi
- Atelier « Codissimo »
- Chantiers Educatifs
- Trouve ta mission (service civique)
- Immersion en entreprise
- Missions d'intérim (partenariat ADECCO)

Quelques chiffres :



17 lieux d'accueil

Pour être au plus proche des jeunes



Arnaud MESLAGE

OUCQUES

9 Grande Rue - Ancien Hôtel de Ville

JOSNES

Rue de la Place - Mairie 1er étage

MARCHENOIR

24 place de l'église - Mairie

BEAUCE-LA-ROMAINE

2 rue de la Libération - Le Château



Céline BERLEMONT

MER

Les portes de l'emploi
(Maison des entreprises et de la formation)

2, impasse Elisa DEROCHE



Cécile DRAY

MONT-PRÉS-CHAMBORD

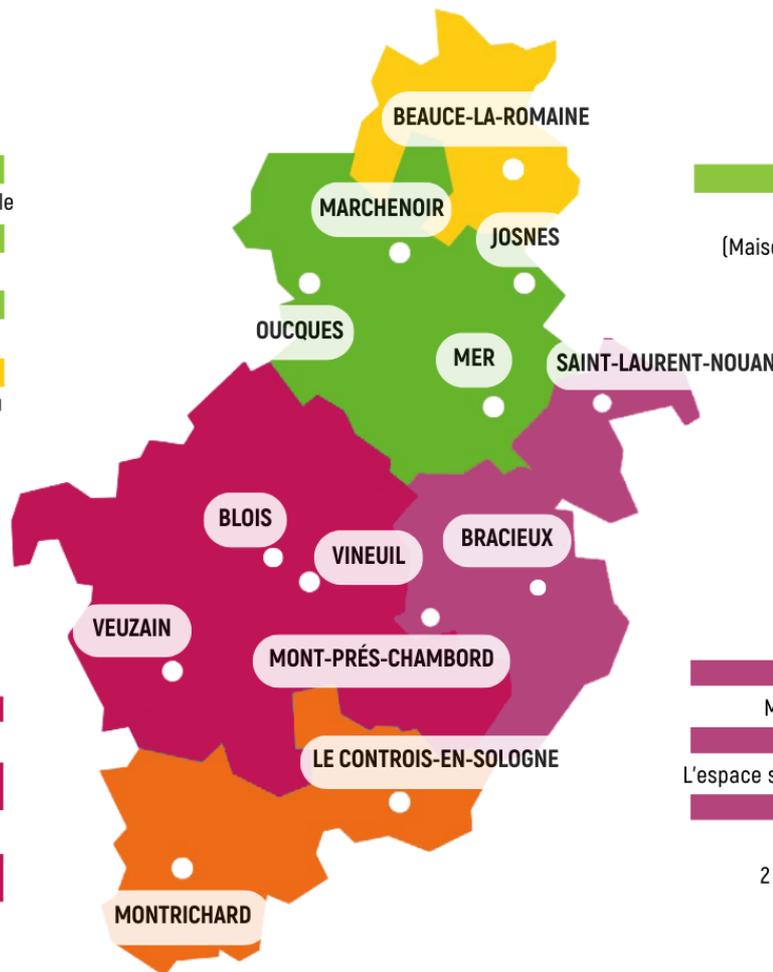
Mairie, 4 rue du 8 mai 1945

SAINT-LAURENT-NOUAN

L'espace social, 1 Ter route de Blois

BRACIEUX

Espace France services
2 place du Champs de Foire



Emilie GOURJAU

Maison d'arrêt

Rue Marcel Paul, Blois

SPIP Service Pénitentiaire d'insertion et de Probation du Loir et Cher

Rue Racine, Blois

S.T.E.M.O.I. Service Territorial Educatif de Milieu Ouvert et d'Insertion

1 Avenue de la Butte, Blois



Yvan LEROY

VEUZAIN

32 rue de l'ecrevissiere
Permanences des AS



Lucie HENRI

VINEUIL

Accueil Jeune - Espace Étienne
Baudet
17 rue Victor Hugo



Sarah LABBÉ

LE CONTROIS-EN-SOLOGNE

Espace Jeunes Polyvalent à Contres
8 rue de la Gare



Alexandre VENAILLE

MONTRICHARD

Maison France Services
4 rue de la Chancellerie

02 54 52 40 40

www.mlblouis.com

15 Avenue de Vendôme | 5 Rue Louis Bernicot, 41000, Blois

secretariat@mlblouis.com

L'APPROCHE GLOBALE

EXPLORAMA

L'atelier Explorama est une base de travail intéressante car il permet de gagner du temps dans la mise en place du parcours professionnel.

Référente : Céline BERLEMONT

A la découverte des environnements professionnels, pour s'orienter en images !

« Explorama© » est un outil modulable qui utilise des photos concrètes d'environnements et de gestes professionnels pour permettre aux personnes d'explorer le champ des possibles.

Son originalité est de traiter les thèmes classiques de l'orientation professionnelle en accordant une place prépondérante aux différents composants de l'environnement professionnel (les lieux, les techniques, les machines, les outils, les hommes, les bruits, les odeurs, les règles, etc.) à travers des photographies en couleur.

Lors de cet atelier collectif, la personne est invitée à imaginer, créer, élargir ses horizons. Parallèlement à cette réflexion, le jeune découvre des métiers, sélectionne et identifie les activités et les gestes qu'il aimerait exercer.



Travail individualisé au sein d'un groupe de 8 à 12 participants à partir d'outils ludiques, imagés et accessibles

L'atelier « EXPLORAMA© » s'adresse à des Jeunes qui :

- Connaissent peu de métiers et sont en recherche d'orientation
- Souhaitent changer d'orientation professionnelle
- Doivent trouver un plan « B »
- Veulent confirmer une idée de métier

Ils en ressortent avec :

- Des pistes concrètes à explorer
- Un plan d'action sur les étapes à mettre en place
- Un projet réaliste et réalisable
- Un « déclic » sur une idée de métier
- Une meilleure idée de ce qui est possible
- Un projet vague mais en sachant ce qu'ils ne veulent pas faire

CHIFFRES CLES :

- 5 ateliers collectifs animés sur l'année 2022 par un binôme de conseillers.
- En 2022, l'atelier d'orientation a été proposé à 39 personnes.
- 20 jeunes ont participé à cet atelier.

PARIE, Parcours Accompagné pour la Réussite et l'Insertion des Elèves

Développer la persévérance et prévenir le décrochage scolaire, permettre à l'élève de définir une orientation post 3ème correspondant à ses intérêts et attentes et adaptée à ses possibilités scolaires.

Référente : Christelle GAGNEUX

Public :

Jeunes scolarisés en classe de 3ème, exprimant ou non un projet de suite de parcours, et pouvant présenter des signes de décrochage scolaire (absentéisme – investissement scolaire insuffisant – redoublement...), identifiés par l'équipe pédagogique.

Organisation :

Après les années scolaires où l'action n'a pu se mettre en place du fait de la crise sanitaire, en septembre 2022, les collèges Michel Bégon et François Rabelais ont travaillé avec la Mission Locale pour programmer les ateliers.

Les équipes pédagogiques de chaque établissement ont repéré et inscrit 5 jeunes.



Depuis novembre 2022, 10 jeunes élèves de 3ème sont accompagnés afin de réfléchir à leur suite de parcours et définir leur projet personnel post-3ème.

Les élèves ont participé à des ateliers pour les outiller :

- Découvrir les secteurs, métiers.
- Utiliser des outils pour identifier leurs intérêts personnels et professionnels, leurs leviers de motivation.
- Les suites de parcours via la formation initiale, le contrat d'apprentissage.
- Les savoirs-être et attendus lors d'un stage en entreprise.

Financement :

- CGET – Bailleurs sociaux

Partenaires :

- Mission Locale du Blaisois
- Collège Rabelais
- Collège Bégon
- CIO
- BIJ

Immersion en entreprise



Cette convention permet d'assurer la couverture des risques pendant la période en immersion.

Ces immersions au sein d'entreprises sont des étapes souvent déterminantes dans le parcours d'orientation professionnelle. Les conseillers accompagnent, si nécessaire, les jeunes dans la recherche d'employeurs pouvant les accueillir, ils réalisent un bilan avec le jeune et le tuteur à l'issue de la période en entreprise.

Cette dernière permet la confrontation des envies, des intérêts, des représentations et des capacités du jeune avec la réalité d'un métier et d'un environnement professionnel.

Objectifs des PMSMP réalisées :



Toute personne accompagnée dans une démarche d'insertion sociale ou professionnelle, et quel que soit son statut, son âge ou son support d'accompagnement, peut mobiliser au cours d'un parcours d'insertion des Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP).

Référents : Amadou TALL / Sabine BROUSSE

PMSMP Année 2022			
	GJ / CEJ	Hors GJ / CEJ	Total
Janvier	25	8	33
Février	24	17	41
Mars	22	24	46
Avril	30	28	58
Mai	17	30	47
Juin	13	26	39
Juillet	20	27	47
Août	15	19	34
Septembre	17	22	39
Octobre	8	24	32
Novembre	16	13	29
Décembre	8	10	18
TOTAL	215	248	463

Elle permet également de recueillir l'avis d'un professionnel sur le profil du bénéficiaire. Elle peut même, dans certains cas, être une étape importante vers une embauche. La PMSMP peut aussi valider le projet professionnel avant une entrée en formation.



La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

La Validation des Acquis de l'Expérience permet, à toute personne d'obtenir une certification professionnelle par la validation des acquis de son expérience, notamment professionnelle.

Référentes : Aurélie LARRICQ, Nathalie GAILLOT



Nouveauté en 2022 : le Point Information Conseil VAE est devenu **ESPACE EVA**, en octobre 2022.

Les structures partenaires initiales ont répondu au nouvel appel d'offre de la Région et obtenu le marché.

La CMA 41 a repris le pilotage du dispositif ESPACE VAE 41, anciennement assuré par la Mission Locale de Vendôme, à partir d'octobre 2022.

L'organisation de l'antenne de Blois reste basée sur une association de plusieurs structures : Chambre de Métiers et de l'Artisanat, CNAM, CIBC Centre Val de Loire et Mission locale.

CHIFFRES CLÉS :

- 26 participants aux 3 informations collectives
- 131 Entretiens clôturés
- 12 accompagnements tout au long de la démarche



Dans le cadre du nouvel appel d'offre, la mission de l'Espace VAE 41 a été renforcée et permet d'accompagner aussi bien les demandeurs d'emplois que les salariés, en proposant un accompagnement renforcé (jusqu'à 15 h maximum)

Le référent de parcours a pour rôle :

- **Informers les bénéficiaires** sur le cadre légal de la VAE, les prérequis, les étapes de la procédure.
- **Accueillir individuellement** les candidats et les aider à expliciter leur projet, leurs motivations, repérer leurs compétences, identifier la/(les) certification(s) envisageables, mais également envisager d'autres pistes d'actions plus adaptées à leur projet, leurs attentes, leurs besoins.
- **Proposer un appui tout au long de la démarche** (aide à la rédaction du livret de recevabilité, point sur les financements, maintien de la dynamique...)
- **Partager un temps d'échanges sur la VAE avec des responsables Ressources Humaines**
- **Informers des salariés au cœur de leur entreprise** (sur demande de l'entreprise)
- **Informers les demandeurs d'emplois** (Organisation d'informations collectives au sein de pôle emploi)
- **Rencontrer des partenaires pour repenser notre collaboration et promouvoir la VAE.**



le cnam



jcadinForm



L'orientation professionnelle des travailleurs handicapés



Un poste dédié à l'accompagnement des jeunes travailleurs handicapés est créé en mai 2020, occupé par Sophie BRAULT (Hind SAFRAOUI à compter de janvier 2023). Avec un renfort depuis janvier 2022, avec la venue de Nahla AFIF.

Cette spécialisation des conseillères permet de renforcer les partenariats déjà présents, d'en créer de nouveaux en fonction des besoins et surtout d'accompagner les jeunes en situation de handicap au plus près de leurs besoins.

Zoom sur les partenariats :

PARTENARIAT AVEC CAP EMPLOI 41

Le suivi Mission Locale intervient en amont de la recherche directe d'emploi autour de la levée des freins périphériques : élaboration du projet professionnel, évaluation au CRIA puis redirection vers les centres de formation agréés, accès à la mobilité, appui administratif, mobilisation de l'Agefiph : Parcours vers l'emploi ou Prestations d'Appuis Spécifiques (P.A.S), l'accès au logement, appui aux démarches de demandes d'aides financières, la socialisation et le développement des soft-skills à travers des ateliers internes (ateliers : pâtisserie, le Vrai du Faux (animé par le BIJ), estime de soi, 1 temps pour soi).

PARTENARIAT AVEC LA MDPH 41

La relation d'échange permanent avec la MDPH est essentielle pour garantir une réactivité et l'orientation la plus juste. La présence du conseiller TH référent a permis de préciser des éléments clés du parcours d'insertion des jeunes dont le dossier est étudié lors de commissions, et ainsi de proposer des prestations et orientations plus ajustées à la situation du jeune. De même, l'intervention lors de groupes opérationnels de synthèse avec la chargée de projet de la RAPT (Réponse Accompagnée pour Tous) a permis d'établir un plan d'accompagnement global pour le jeune en concertation avec tous les partenaires l'accompagnant dans son insertion professionnelle.

Référentes : Sophie BRAULT, Nahla AFIF

Partenariats avec les intervenants sociaux :

SAVS (service d'aide à la vie sociale) de l'ADAPEI, de l'APAJH et du SAMSAH APF.

Accompagnement de jeunes en rupture sociale, ou difficulté d'autonomie. Grace aux échanges permanents avec les référents, un travail à l'unisson vers l'autonomie et la stabilité sociale est effectué tout le long du parcours de chaque bénéficiaire. De plus, avec le Dispositif d'Emploi Accompagné (DEA) proposé par l'APAJH, un réel soutien vers l'emploi de la personne handicapée est possible.

CIAS, UDAF, MDCS, CAF

Un partage de connaissances et de compétences permet de sécuriser les parcours, de détecter en amont les risques de ruptures d'accompagnement, de partager l'appui administratif et de coopérer dans l'intérêt du jeune.

LA CELLULE PARTENARIALE JEUNES HANDICAP

Cette cellule partenariale mise en place en 2018 intégrant la Mission Locale de Blois, Cap emploi 41, le CIO et la MDPH 41 permet l'étude des situations complexes des jeunes TH pour lesquels l'accompagnement dans leur parcours d'insertion rencontre des difficultés particulières. L'objectif est de partager les regards et les expertises de chaque partenaire afin d'ouvrir de nouvelles solutions de parcours pour les personnes TH dont les dossiers sont étudiés.



Pour 2022, 4 réunions en visioconférence ont été réalisées permettant l'étude de 10 dossiers complexes de jeunes TH.

Les points forts suivants sont à noter dans le fonctionnement de la cellule partenariale :

- Une meilleure connaissance de l'offre de services et des spécificités des accompagnements proposés par chaque structure partenaire ainsi que des complémentarités mobilisables en termes de prestations dans les solutions proposées.
- Des bénéfices secondaires soulignés comme apprendre à communiquer et un renforcement du partenariat.

ASSOCIATION TRAVAILLER SES DIFFERENCES

L'association "travailler ses différences" œuvre à la promotion de la semaine européenne de l'emploi des personnes en situation de handicap.

Les membres de ce collectif se réunissent à raison d'une fois par trimestre environ, afin de préparer ses interventions autour de la communication sur l'emploi et les parcours des travailleurs handicapés.

Le thème 2022 était : « **LA BOÎTE À OUTILS POUR L'ORIENTATION ET L'INCLUSION** ». Ce forum s'est tenu au **C.R.J.S en novembre dernier.**

PRESTATAIRES

Lors des Prestations d'appuis spécifiques, il est désormais possible de faire appel à des services assurant conseil, accompagnement au maintien à l'emploi et à l'insertion professionnelle des personnes handicapées grâce à différents prestataires : URAPEDA, Handicap'Ergo et le CIBC.

Ces structures permettent l'évaluation approfondie des contraintes en lien avec le handicap du jeune, elles veillent à son accompagnement en formation ou en emploi et, le cas échéant proposent des moyens de compensation au handicap.

CEJ BIEN-ETRE :

Dans le cadre du Contrat Engagement Jeune, un programme d'ateliers dédiés et adaptés a été mis en place afin d'accompagner les jeunes TH.

Ces ateliers ont pour objectifs de mobiliser les jeunes TH, de favoriser leur développement social et leur insertion professionnelle.

Exemples d'ateliers proposés :

- Atelier HIP-HOP
- Médiation animale
- Sophrologie
- Poterie
- Art-Thérapie
- Cheval-Coach
- Viennoiserie
- Radio

CHIFFRES CLÉS 2022 :

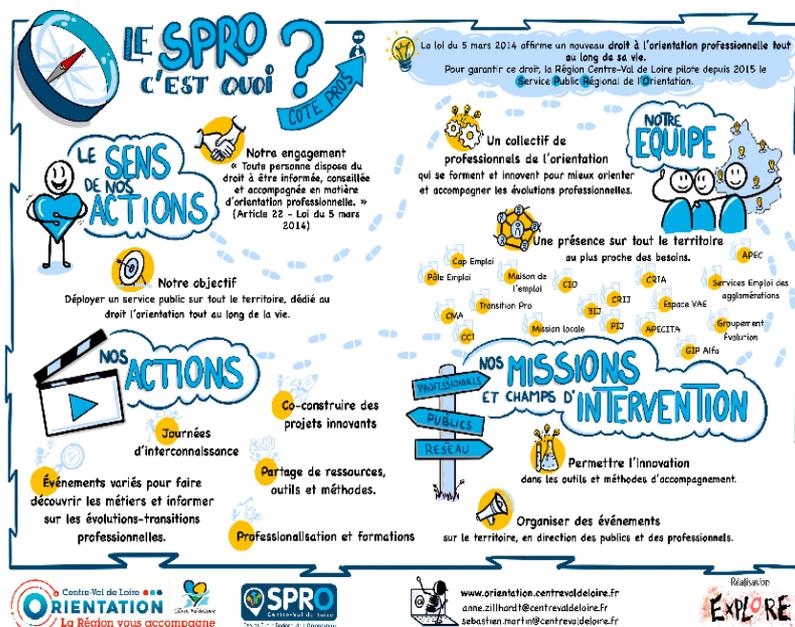
- **214 jeunes TH accompagnés sur l'année, dont 39 mineurs**
- **70 reçus en premier accueil**
- **65 % de jeunes hommes, 62 % de jeunes ayant un niveau < V validé**
- **Entrées en situation (un jeune peut cumuler plusieurs situations) :**
 - **121 contrats de travail (dont 10 contrats d'apprentissage)**
 - **31 entrées en formation**
 - **79 périodes d'immersion en entreprise**

SPRO (Service Public Régional de l'Orientation)



Pour répondre à ses missions, les partenaires du SPRO 41 et leurs usagers ont pu se mobiliser sur différentes actions tout au long de l'année 2022 (en fonction de l'actualité).

Référente Christelle GAGNEUX



Journées immersives dans différents secteurs professionnels dédiées aux professionnels

- Témoignages de professionnels sur leur parcours et leur quotidien
- Diagnostic territorial du secteur
- Parcours de formation, passerelles
- Manipulation, présentation de matériels spécifiques au secteur

« Soignez votre parcours ! » Avril 2022 - IFSI de Blois

- 34 professionnels AIOA
- 9 intervenants
- 5 professionnels du secteur



« En route pour les métiers du transport de marchandises » Novembre 2022 Groupe Sarrion – Charbonnier à Romorantin

- 67 professionnels AIOA
- 7 organismes de formation initiale/professionnelle
- 10 professionnels du secteur



« Immersion dans le secteur viticole »

Participation à un Escape Game
Et vendanges
10 professionnels AIOA

La formation

La formation est un levier majeur de l'insertion durable dans le travail dont les jeunes ne mesurent pas toujours l'importance au premier abord.



Référent : Amadou TALL

Près de 53 % des jeunes accueillis en mission locale n'ont aucun diplôme et seuls 7 % d'entre eux ont un niveau validé égal ou supérieur à bac +2. Dans le même temps, l'évolution de notre économie nécessite une main d'œuvre de plus en plus qualifiée.

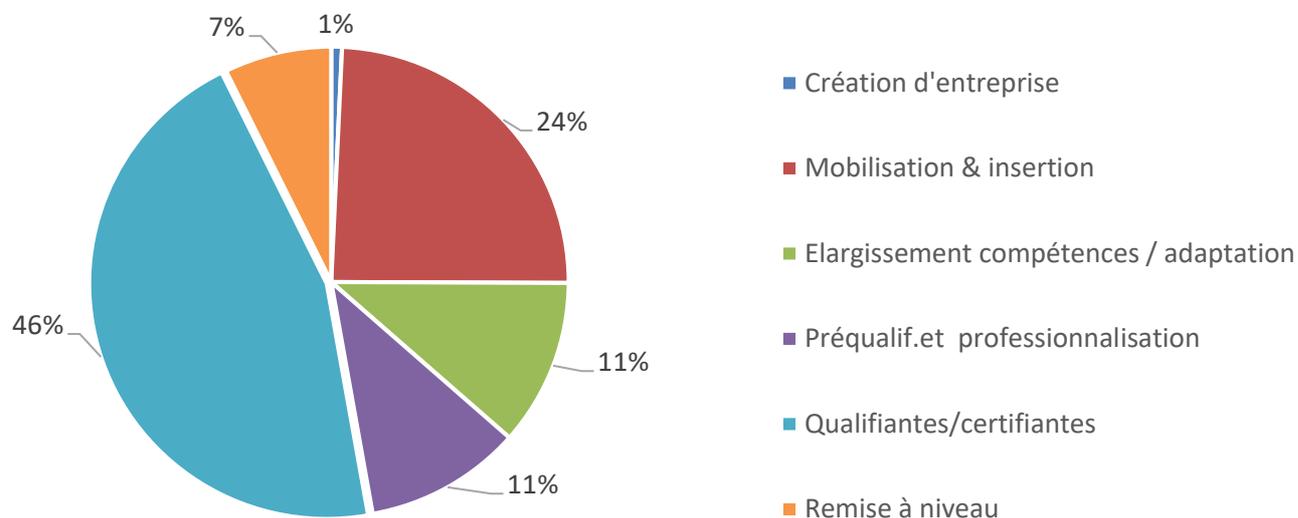
Mais pour beaucoup des jeunes que nous rencontrons, la formation n'est pas leur demande première. Pour les non qualifiés, des expériences scolaires souvent difficiles, parfois traumatisantes, nourrissent une réticence qui peut être forte à l'égard de la formation, assimilée à un retour en scolarité. Parmi ceux que nous convainquons ou qui sont dès le départ demandeurs, il faut tenir également compte d'une maîtrise des savoirs de base qui ne permet pas toujours l'accès direct au formation qualifiante de premier niveau.

La Mission Locale n'est pas un organisme de formation et l'essentiel de notre travail porte donc sur l'amont de l'entrée en formation et la remédiation aux problématiques ci-dessous.

Notre attention et notre action se porte par ailleurs sur l'accompagnement des secteurs en manque de main d'œuvre (hôtellerie restauration, industrie, agriculture, transport logistique, sanitaire et social) pour promouvoir des métiers qui sont souvent méconnus et/ou pâtissent d'une image négative auprès des jeunes.

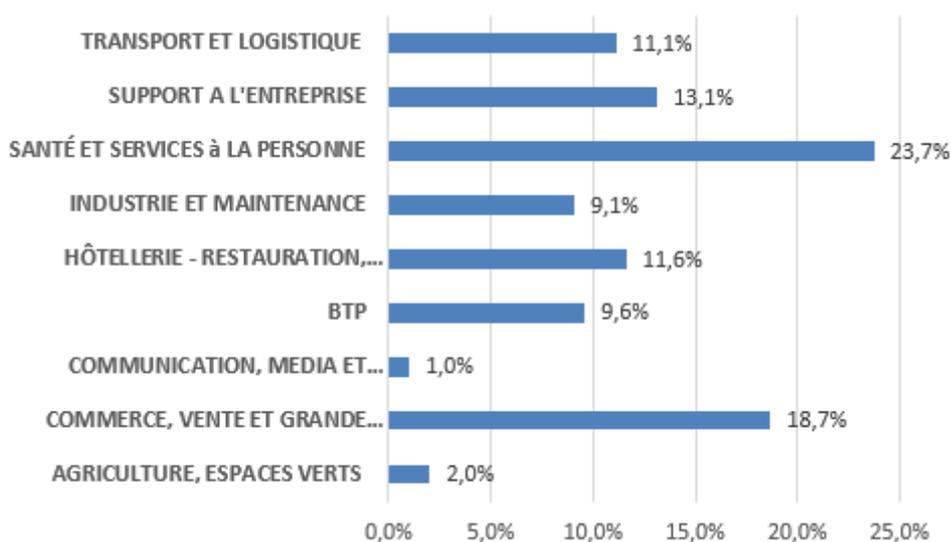
En **2022**, nous comptabilisons **576 entrées en formation** pour **496 jeunes** (stable par rapport à 2021).

Les formations auxquelles ces derniers participent se répartissent en six grandes catégories :



231 entrées en formation, soit près d'une entrée en formation sur 2, concernent des formations professionnalisantes ou qualifiantes et se répartissent comme suit :

Entrées en formation professionnalisante répartition par secteur d'activité :



Accès à l'emploi



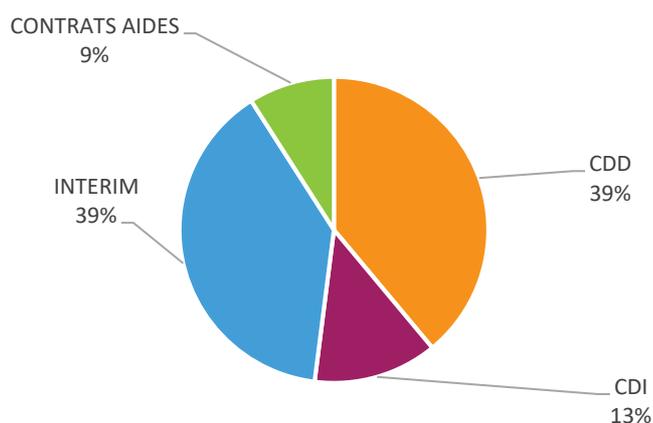
En 2022, 1465 jeunes ont accédé à l'emploi, soit 2883 contrats signés. Cela représente une progression de plus de 3% des entrées en situation « emploi » par rapport à l'année 2021.

Parmi ces jeunes :

- 17% habitent en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR)
- 17% habitent en Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV)
- 4% sont bénéficiaires d'une reconnaissance de leur qualité de travailleur handicapé (RQTH)

- 31% des contrats signés sont des contrats d'emploi durable (CDD de + de 6 mois ou CDI)

Répartition des emplois par type de contrat



L'offre de services aux employeurs

La Mission Locale organise des forums, favorise les rencontres avec les professionnels, informe de l'actualité des contrats, appuie les recrutements, propose des médiations, conseille sur les formations possibles et les démarches à suivre.



Une mission d'information :

La Mission Locale informe sur son rôle au sein du service public pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Forts de nos partenariats avec Pôle Emploi, les OPCO, les branches professionnelles, les chambres consulaires, les organismes de formation et les CFA, nous développons des réponses adaptées et concrètes pour contribuer à la réussite des recrutements et à l'intégration des nouveaux salariés.

Une mission d'accompagnement :

Les conseillers Mission Locale accompagnent l'employeur dès l'accueil du nouveau salarié jusqu'à sa complète intégration dans l'entreprise. **Des entretiens tripartites permettent de faciliter la coopération entre le jeune et l'employeur et l'autonomie dans le poste.** Tout au long de l'accompagnement, variable selon la nature de la mesure contractualisée, le conseiller référent du suivi conseille et aide à la mise en place de formations spécifiques ou qualifiantes. En cas de difficultés, le conseiller Mission Locale assurera un rôle de médiateur pour permettre de pérenniser la situation.

Une mission d'aide au recrutement :

En réponse aux demandes des employeurs et par des actions de prospection, la Mission Locale recense et analyse les besoins des entreprises sur les secteurs d'activité correspondant aux profils des jeunes qu'elle accompagne. Différentes étapes se succèdent en lien avec les employeurs : définition des profils de postes et des modalités de recrutements (présélection des candidats, entretiens individuels ou collectifs) ; organisation d'informations collectives dans le but de valoriser les métiers et secteurs d'activité de l'arrondissement. Nous identifions parmi les jeunes que nous accompagnons ceux correspondant à l'offre d'emploi, nous testons leurs motivations, repérons et validons les aptitudes et compétences nécessaires au poste. **Nous préparons l'arrivée dans l'entreprise par un rappel des règles élémentaires de collaboration professionnelle (ponctualité, assiduité, respect de la hiérarchie ...).**

Nous proposons le cas échéant à l'employeur la mesure pour l'emploi la mieux adaptée :

le PEC, le Contrat d'apprentissage, le Contrat de professionnalisation, les dispositifs d'immersion en entreprise (PMSMP).

100 Chances 100 Emplois



A Blois, le dispositif

« 100 chances 100 emplois » a été lancé en janvier 2014 à l'initiative de l'UT 41 de la Direccte. Il est copiloté par le Medef 41, 3F Centre Val-de-Loire et la Mission Locale du Blaisois.

Référente : Nathalie Gaillot

Le programme 100 Chances 100 emplois, conçu par Schneider Electric, vise à répondre aux besoins économiques d'un territoire tout en contribuant à rétablir l'égalité des chances pour les jeunes adultes notamment issus des quartiers sensibles ou en milieu rural. Il propose des parcours individualisés à des jeunes portant **un objectif professionnel défini**, qu'ils soient peu qualifiés ainsi qu'à des jeunes diplômés pour leur faciliter l'accès à l'emploi durable.

Le dispositif est piloté par une entreprise du territoire concerné. Y participent les pouvoirs publics (Préfecture, Dreets, Mairie ou Agglomération, écoles), les Services Publics de l'Emploi (Missions locales, Maisons de l'Emploi, Pôle Emploi), et un réseau d'entreprises du bassin.

Blois, « 100 chances 100 emplois » a été lancé en janvier 2014 à l'initiative de l'UD 41 de la Dreets. **Il est copiloté par le Medef 41, 3 F Centre Val de Loire et la Mission Locale du Blaisois.**

Il a été financé en 2022 par le Fonds de Revitalisation Initiative Loir et Cher.

Les jeunes repérés sont reçus en entretien individuel. Ils sont ensuite conviés à une information collective avant d'intégrer un SAS de mobilisation d'une durée de 8 jours animé en interne par Laure FERNANDEZ, Stéphane THILLOUX et Nathalie GAILLOT. Ils y apprennent à valoriser leurs points forts, leur profil et leur projet.

A l'issue de cet atelier, les jeunes se présentent aux entreprises du réseau lors du comité des acteurs économiques qui agissent bénévolement. Cet engagement libre est à géométrie variable, qu'ils s'agissent de leur participation à des simulations d'entretien ou lors de cette rencontre pour se positionner comme parrain/marraine. Ils échangeront librement en vue

d'aboutir sur des opportunités d'emplois, de stages.

L'année 2022 s'est déroulée normalement avec 4 SAS dont un a été annulé en novembre faute d'un nombre suffisant de participants.

- Nos pilotes Ulrich THOMIR, MEDEF 41 et Clément CHARTE, pour 3 F Centre Val de Loire ont animé 3 Comités des Acteurs Economiques pour lesquels les entreprises se sont fortement mobilisées.

Notre réseau s'est enrichi par de nouveaux partenariats et nous avons accueilli :

- **Olivier JOLLET**, Chargé de territoire et emploi CPME 41
- **Maud HAMON** Consultante recrutement indépendante - Le mercato de l'emploi
- **Catarina MARCOS** Chargée de projet insertion pro et entrepreneuriat à l'INSA
- **Amandine DEROUET** Chargée de mission développement économique à Agglopolys
- **Gwenaelle GUIHO** Consultante recrutement - cabinet ACRH

Le réseau d'entreprises de 100 chances 100 emplois compte environ 50 entreprises ou partenaires institutionnels du Blaisois, fortement mobilisés pour permettre aux jeunes d'avancer dans leur parcours.

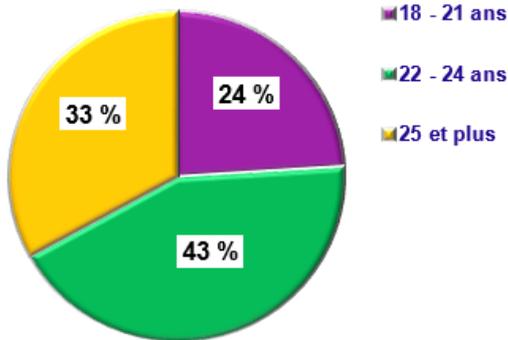
Au-delà de la dynamique de réseau créée, « 100 chances 100 emplois » favorise l'interconnaissance entre les entreprises, les acteurs de l'emploi et les acteurs institutionnels (Services de l'Etat, Agglo polys, Ville de Blois, qui soutiennent activement le dispositif).



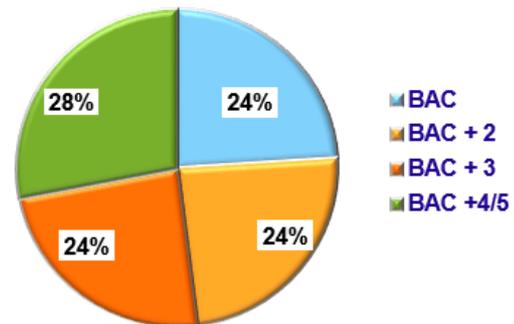
➤ Chiffres clés 2022

- 34 jeunes reçus, 21 jeunes accompagnés
- 120 simulations d'entretiens menées
- Entre 30 et 40 entreprises partenaires présentes pour chaque Comité des Acteurs Economiques
- 27 parrains

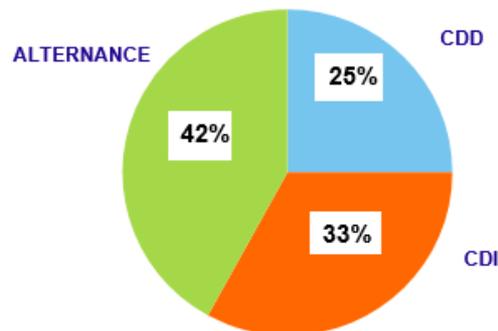
REPARTITION DES JEUNES PAR TRANCHE D'AGE



REPARTITION DES JEUNES PAR NIVEAU D'ETUDES EN %



SORTIES EN SITUATION PAR TYPE DE CONTRAT EN %



➤ Nos jeunes talents embauchés en 2022



2022 Un changement de gouvernance

Un changement de gouvernance de l'association nationale **100 chances 100 emplois**, prévoyant de croître et de se structurer pour y parvenir, inclura désormais dès 2023 le versement d'une cotisation obligatoire par les entreprises partenaires pour le maintenir actif sur le territoire.

Le collectif des partenaires Blésois a considéré dans sa majorité, ne plus être en accord avec les fondements et les valeurs initiales portées par ce dispositif lors de sa mise en œuvre initiale en 2014.

L'ADN du dispositif portant sur le bénévolat, les copilotes entreprises ont souhaité démissionner en informant le président de l'association par un courrier collectif en juillet 2022, co signé par 21 autres membres. Ce courrier resté sans réponse, a acté la sortie du territoire Blésois de ce dispositif.

Complètement autonome dans l'organisation et l'animation de ce dispositif de parrainage auprès des jeunes, et devant la volonté de maintenir cette démarche probante aux bénéficiaires des jeunes et de la dynamique du territoire, la Mission Locale du blésois en accord avec ses partenaires, a décidé de travailler en coconstruction pour maintenir ce collectif.

Ce nouveau dispositif nommé **Jeune&PRO 41** verra donc le jour en 2023.



L'insertion par l'activité économique

Depuis une quarantaine d'année, les structures par l'insertion par l'activité économique sont apparues dans le Loir-et-Cher avec l'idée que le travail est au cœur du processus d'intégration sociale et avec l'ambition de favoriser l'autonomie des personnes plutôt que l'assistance.



Référent : Alain GOURMELON

L'IAE s'adresse aux personnes particulièrement éloignées de l'emploi :

- Chômeurs de longue durée
- Personnes qui perçoivent des minimas sociaux (RSA, ASS, AAH...)
- Jeunes de moins de 26 ans en grande difficulté
- Travailleurs reconnus handicapés

La Mission Locale cible ces personnes et les oriente vers des structures spécialisées en insertion sociale et professionnelle via la Plateforme de l'inclusion. En 2022, la Mission Locale a réalisé 179 Prescriptions.

Pour bénéficier de l'IAE, il faut signer un contrat de travail spécifique avec une de ces structures. Dès l'embauche, la plateforme de l'inclusion génère un PASS IAE d'une durée de 24 mois. Pendant cette période, un bénéficiaire peut renouveler son contrat ou changer de structure en fonction de son projet.

Un salarié embauché dans le cadre d'une IAE bénéficie, notamment avant de sortir du dispositif, d'un suivi et d'un accompagnement renforcés (évaluation, ateliers de recherche d'emploi, bilan de compétences, stages en entreprise, formations...).

La Mission Locale organise des rencontres régulières pour évoquer le parcours des salariés et pour proposer aussi ses services. En 2022, Nous avons organisé 33 rencontres pour évoquer 336 situations.

CHIFFRES CLES :

- **179 prescriptions, 61 personnes en poste.**
- **33 Rencontres** avec les **SIAE** pour échanger sur les jeunes connus par les **2 structures** (Projet, formation, suite de parcours, mobilité, recrutements à venir...).

Tableau - Domaines d'activité et contrats de travail couverts par les structures d'insertion

Structures d'insertion	Secteur d'activité	Nature du contrat de travail
Entreprise d'insertion (EI)	Biens et services marchands	CDDI
Entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI)	Secteurs couverts par le travail temporaire	Intérim
Ateliers et chantiers d'insertion (ACI)	Tous secteurs d'activité	- CDDI - Stagiaire en formation professionnelle
Association intermédiaire (AI)	Services à la personne (principalement)	- CDDI - CDD d'usage

L'alternance



L'année 2022 a été celle d'un retour à la normale après deux années compliquées liées au COVID. Il est à noter le dynamisme économique de notre département qui a emmené avec lui l'apprentissage. L'alternance reste une voie privilégiée pour les jeunes qui se tournent volontiers vers ce moyen pour obtenir un diplôme et gagner en expérience au démarrage de sa vie professionnelle.

Référents : Laure FERNANDEZ, Arnaud MESLAGE

L'alternance comprend deux types de contrats : le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation qui répondent tous deux au même objectif de montée en compétence du salarié en combinant travail en entreprise et formation théorique.

Le contrat d'apprentissage :

Quels publics ?

- Les jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus ;
- Certains publics peuvent entrer en apprentissage au-delà de 29 ans révolus : les apprentis préparant un diplôme ou titre supérieur à celui obtenu, [les travailleurs handicapés](#), les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise et les sportifs de haut niveau.

Le contrat de professionnalisation :

Quels publics ?

- Les jeunes âgés de 16 à 25 ans ;
- Les demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus
- Les bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) ;
- Les bénéficiaires de l'allocation de parent isolé (API) dans les DOM et les collectivités de Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon ;
- Les personnes ayant bénéficié d'un contrat aidé.

Valorisation de l'alternance :

Un réel coup d'accélérateur a été porté à ce mode d'obtention d'un diplôme.

Longtemps mal considéré par les jeunes et les personnes, voulant se former de façon générale, ainsi que par les pouvoirs publics, cela est en train de s'inverser considérablement.

Cette année encore, l'apprentissage à le vent en poupe dans notre département. Si bien que cela peut même parfois porter préjudice aux jeunes qui signent leur contrat plus tard dans l'année (Novembre, Décembre) et qui se voient contraints de trouver un autre CFA faute de places dans celui de Blois.

Cette problématique devrait être réglée à partir de la rentrée prochaine du fait du nouveau Campus des métiers et de l'artisanat qui va permettre de pouvoir doubler les effectifs pour certaines sections et ainsi pouvoir accueillir tous les jeunes du Loir-et-Cher qui signent un apprentissage.

Soutenez notre Mission Locale en nous versant la taxe d'apprentissage 2022 !



LA MISSION LOCALE SE MOBILISE :

La Mission Locale de Blois, tout comme l'année précédente, a été partenaire du CAD de la CMA pour l'organisation d'un SAS Prépa Apprentissage dans le cadre du dispositif prépa-apprentissage.

Pour l'année 2022 ce sont plus de **320 jeunes mineurs** qui ont été reçus pour la première fois à la Mission Locale dont plus de la moitié ont trouvé une solution dans l'année.

Ce pari ambitieux a aussi permis à la Mission Locale de nouer des relations encore plus étroites avec certains partenaires, comme les CFA, le Centre d'Aide à la Décision et l'Aide Sociale à L'enfance. En effet, il est plus simple de communiquer avec un interlocuteur identifié pour un public donné.

Les bons résultats et l'accompagnement qualitatif qui découle de ce choix incitent la Mission Locale du Blaisois à poursuivre dans cette voie.

CHIFFRES CLÉS 2022 :

- 195 contrats d'alternance signés

Tranches d'âge :

- 16 et 17 ans : 68 jeunes
- 18 à 21 ans : 87 jeunes
- 22 à 25 ans : 40 jeunes

Secteurs porteurs :

Commerce, vente, grande distribution, hôtellerie-restauration, tourisme, loisirs et

Animation, construction bâtiment et travaux publics.



Les contrats aidés



Les contrats aidés :

Le Parcours Emploi Compétences (PEC) :

Depuis janvier 2018, les contrats aidés sont transformés en parcours emploi compétences. La mise en œuvre des parcours emploi compétences repose sur le **triolet emploi-formation-accompagnement** : un emploi permettant de développer des compétences transférables, un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours tant par l'employeur que par le service public de l'emploi, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail. Les parcours emploi compétences sont destinés aux publics les plus éloignés du marché du travail.

Une attention particulière est accordée à certains publics tels que les travailleurs handicapés ou les résidents des quartiers prioritaires de la ville.

Mais l'orientation vers un parcours emploi compétence repose avant tout sur le diagnostic réalisé par le conseiller. Dans le cadre du parcours emploi compétences, le montant de l'aide accordée aux employeurs, exprimé en pourcentage du Smic brut, pourra être modulé entre 30 % et 80 %, dans la limite des enveloppes financières. Le taux de prise en charge porte sur 20h hebdomadaires (selon l'arrêté préfectoral en vigueur).

L'orientation en PEC s'appuie sur un diagnostic global de la situation du demandeur d'emploi réalisé par le conseiller du service public de l'emploi.

Depuis janvier 2018, les contrats aidés sont transformés en Parcours Emploi Compétences. La mise en œuvre des Parcours Emploi Compétences repose sur le trioyon emploi, formation, accompagnement.

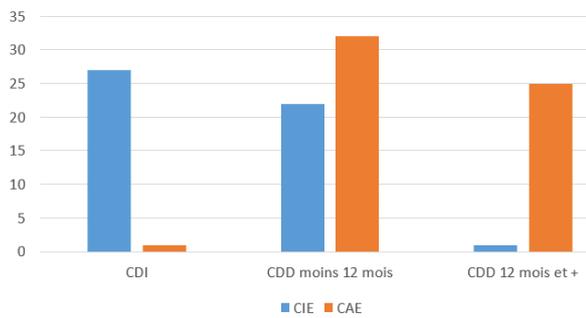
Référents : Amadou TALL / Sabine BROSSE

Le salarié en PEC bénéficie tout au long de son contrat d'un accompagnement de son conseiller référent articulé autour de 3 phases complémentaires :

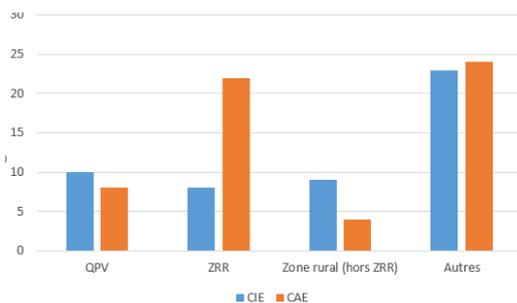
- **Un entretien tripartite** : il réunit le référent prescripteur, l'employeur et le futur salarié au moment de la signature de la demande d'aide. Il doit permettre la formalisation des engagements ainsi que la déclinaison des compétences que le poste doit permettre d'acquérir parmi les compétences définies.
- **Un suivi dématérialisé** durant le contrat qui peut prendre la forme d'un livret de suivi dématérialisé.
- **Un entretien de sortie**, 1 à 3 mois avant la fin du contrat : il doit permettre de maintenir le bénéficiaire dans une posture de recherche active d'emploi, de faire le point sur les compétences acquises, d'évaluer le cas échéant l'opportunité d'un renouvellement de l'aide au regard de l'intérêt pour le bénéficiaire et des actions de formation engagées, de mobiliser des prestations, ou encore d'enclencher une action de formation complémentaire aux compétences acquises pendant le parcours notamment dans le cadre du plan d'investissement compétences.



Répartition des PEC selon leur durée



Répartition des PEC selon le lieu de résidence des jeunes



Les Emplois Francs :

Les emplois francs sont un dispositif d'aide à l'embauche qui vise à répondre aux inégalités que subissent les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Une aide financière versée à tout employeur privé (entreprise, association) qui recrute un demandeur d'emploi ou un jeune suivi par une Mission Locale résidant dans un QPV, dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée (CDI) ou d'un contrat à durée déterminée (CDD) d'au moins six mois.

CHIFFRES CLÉS :

CIE : secteur marchand

En 2022, 50 Contrats Initiative Emploi (CIE) signés, ils sont occupés à 54% par des hommes.

- 52% des jeunes sont âgés de 22 ans et plus.
- 80% ont validé un diplôme de niveau V minimum.
- 68 % des CIE sont à temps plein

CAE : secteur non marchand

En 2022, 58 CAE signés, ils sont occupés à 57 % par des femmes.

- 69 % des jeunes sont âgés de 22 ans et plus.
- 98 % ont validé un diplôme de niveau V minimum.
- 64 % des PEC sont à temps plein

Pour une embauche en CDI, l'aide versée s'élève à 5 000 € par an pendant trois ans, contre 2 500 € par an sur deux ans maximum pour une embauche en CDD d'au moins six mois. D'abord déployés sous forme expérimentale entre le 1er avril 2018 et le 31 décembre 2019 dans des territoires délimités, les emplois francs ont été généralisés à l'ensemble des QPV du territoire national au 1er janvier 2020 et ce pour une durée initiale d'un an.



Santé, bien-être, Mobilité, logement

NOTRE OFFRE DE SERVICES CONCERNANT LES THEMATIQUES DE LA MOBILITE, DU LOGEMENT, DE LA CITOYENNETE, DE LA SANTE ET DU MIEUX-ETRE EST NECESSAIRE A LA REUSSITE DES PARCOURS SOCIAUX-PROFESSIONNELS DE NOS JEUNES.



Proposer un accompagnement global des parcours, c'est l'objectif transversal que portent les Missions Locales.

À quoi sert d'aider un jeune à trouver du travail si les problématiques de santé, de qualification, de logement ou de mobilité qu'il connaît par ailleurs, non prises en compte, font échouer ce qui pourra être mis en place sur le plan de l'emploi ?

Bien que cela soit souvent fait, il ne suffit pas de regretter que des jeunes (ou moins jeunes) sans emploi cherchent du travail d'un côté pendant que de l'autre, des

employeurs recherchent de la main d'œuvre, pour que l'adéquation entre les deux constats se réalise.

C'est bien parce que la situation est infiniment plus complexe que nos missions ont raison d'être.

C'est pour cela qu'en complément des propositions faites en matière d'orientation professionnelle, de formation et d'emploi, l'intégration de nos pratiques et notre offre de services de la mobilité, du logement, de la citoyenneté, de la santé et du mieux-être est nécessaire à la réussite des parcours.

L'espace d'écoute psychologique

La Mission Locale propose aux jeunes un espace d'écoute permettant d'exprimer leurs besoins, envies, mal-être ou questionnements liés à leur parcours de vie. Les rencontres avec un psychologue peuvent être ponctuelles ou donner lieu à un suivi plus régulier.

Psychologues : Tony CALÇADA, Edgar PINEAU

L'adolescence et l'entrée dans l'âge adulte représentent des périodes charnières de la vie, touchant les sphères bio-psycho-sociales. Un jeune peut rencontrer un psychologue pour exprimer la souffrance liée à un événement de sa vie (ruptures familiales et amoureuses, violences, deuils...) ou une souffrance plus diffuse (confiance en soi, isolement, mal-être social, addictions...).

Perspective sur la santé mentale des jeunes

De manière générale, l'état de santé psychologique des jeunes demeure inquiétant. Certains d'entre eux ont vécu d'importants événements traumatiques qui peuvent être source de répétitions ou de conduites d'échecs dans leur environnement familial, scolaire, ou professionnel.

Au niveau symptomatologique, la plupart des jeunes accueillis par les psychologues présentent des états dépressifs et des troubles de l'anxiété. La solitude, l'isolement voire la phobie sociale, la peur du jugement, la trahison ou la déception sont souvent évoqués.

« Trouver sa place » dans un groupe ou dans la société est une problématique fréquente. Cette question d'individuation est largement alimentée par une recherche des limites.



Pour rencontrer un psychologue, les jeunes ont la possibilité de prendre rendez-vous gratuitement en s'adressant aux chargées d'accueil ou auprès des conseillers de la Mission Locale.

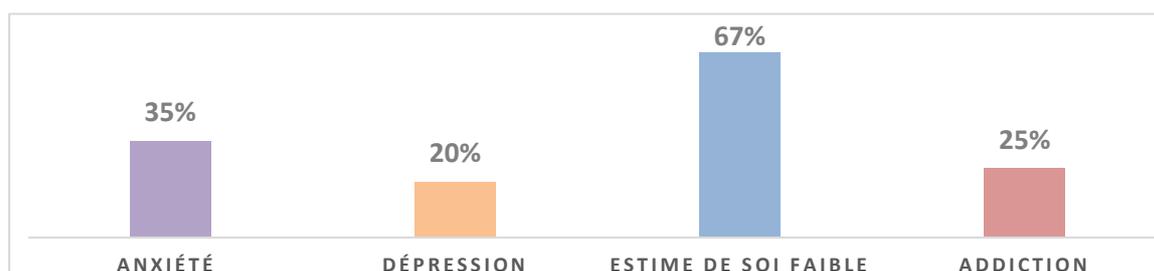
Des conduites à risques sont fréquentes, mettant en péril leur vie : addictions, troubles des conduites alimentaires, parfois jusqu'aux tentatives de suicide. Les jeunes décrivent des altérations dans leurs rythmes quotidiens, notamment des troubles du sommeil, absence de motivation, d'intérêt, de volonté.

La persistance de troubles psychiques appelle une vigilance renforcée de la part des divers intervenants de la Mission Locale. Les partenaires du secteur médico-social représentent dès lors une aide précieuse pour accueillir certains jeunes (CMP, CIAS, CSAPA...).

Quelques données

En 2022, 197 jeunes ont pu rencontrer un psychologue à la Mission Locale de Blois, représentant un total de 658 entretiens individuels réalisés et 173 participations aux ateliers collectifs sur le thème de la confiance en soi.

À l'échelle régionale, 1300 jeunes inscrits en Mission Locale ont répondu à un questionnaire portant sur la santé mentale, mettant en évidence les données suivantes :



Pourcentage des jeunes témoignant de difficultés psychiques - Missions locales Région Centre-Val de Loire

Un temps pour soi

Depuis la fin de l'année 2013, un partenariat avec différentes structures s'est mis en place afin de faciliter l'accès des jeunes aux soins et leur permettre de s'informer sur leurs droits.

Référente : Hanane HABIBI

L'atelier « Un temps pour soi » s'adresse à des jeunes qui :

- Doutent de leurs capacités (timidité, réserve, ...)
- S'isolent des autres
- Ne se sont pas appropriés des adresses utiles sur Blois

Les champs abordés :

La culture, la santé, les loisirs, l'image de soi.

Cet atelier permet à des jeunes de découvrir différents lieux. Plus qu'une simple visite de différentes structures, il conduit les jeunes à s'investir : en échangeant, en jouant, en cuisinant, en s'entraînant, en surmontant leurs appréhensions, en acceptant d'être coiffés, maquillés, « cocoonés ». Le résultat attendu est qu'ils puissent tisser des liens, revenir seuls ou à plusieurs dans les lieux visités et avoir envie de participer à d'autres actions ou projets initiés par la Mission Locale. L'atelier est un outil intéressant qui permet à un jeune de vivre une parenthèse dans son parcours social et personnel. Sur cet espace, grâce à la bienveillance instaurée au sein du groupe, il peut s'exprimer, être écouté, être valorisé... et prendre conscience de ses propres ressources. Ainsi le jeune récupère son pouvoir d'être et d'agir.



Merci à tous les partenaires qui ont permis la réalisation des ateliers :

Le Centre de Bilan de Santé, Le Planning Familial, le Bowling World de Blois, aux centres sociaux SEMPRUN et MIRABEAU de la ville de Blois, à Anne-Sophie BILLY, socio-esthéticienne et Mélanie LEGER, coiffeuse, Esport Virtual Arenas, Deadalus Escape Game, Bibliothèque Maurice Genevoix, la ferme des oliviers, et au Cheval Coach de Chaumont sur Loire.

CHIFFRES CLES :

- 5 sessions de 6 jours animées par un binôme de Conseillers, avec l'appui des Psychologues de la Mission Locale.
- 36 jeunes ont participé à ces ateliers.

La Web Radio, « Radio Actif Blois »

« La Web Radio faite par et pour les jeunes » La web radio de la Mission Locale est un projet lancé en décembre 2017 qui a pour objectif de valoriser la parole des jeunes et l'estime de soi, créer une dynamique de groupe, faciliter la prise de parole et favoriser l'échange entre les jeunes.

Référentes : Coline LEGAVE, Nouha AFIF

En 2022, 22 émissions ont été réalisées avec les jeunes et les partenaires de la Mission Locale en soutien des professionnels (contrat de professionnalisation « animateur web radio », services civiques et Studio ZEF)

Au total, **43 jeunes** et **40 intervenants** (équipe interne et partenaires) ont participé pour un total de **291 écoutes** sur notre plateforme de diffusion SoundCloud « Radio Actif Blois » : <https://soundcloud.com/user-642154422>

Le partenariat avec Studio ZEF :

Studio ZEF est la radio associative de Blois (fréquence 91.1).

La Mission Locale de Blois a développé ce partenariat pour permettre aux accompagnateurs de la radio d'approfondir les techniques d'enregistrement, d'animation et de montage.

La Mission Locale a également été invitée au studio de la radio pour une émission spéciale à l'occasion des 40 ans des Missions Locales. L'opportunité de mettre la lumière sur la Mission Locale de Blois et communiquer sur ses offres et services.



Le collectif « Radio Actif » national :

« Radio Actif » est le nom de la Web Radio Nationale des Missions Locales qui a vu le jour en 2015.

Utiliser l'outil de la web radio pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes et évoluer dans les pratiques professionnelles sont nos enjeux principaux.

Chaque année, l'UNML organise des rencontres pour les accompagnateurs de la web radio « Radio Actif » qui se retrouvent à la Maison de la Radio à Paris pour 2 jours autour d'ateliers de radio, de conférences de rédaction et de comités de pilotage. En 2022 nous avons participé à deux sessions.

Retrouvez nos émissions sur : www.radio-actif.fr

La mobilité



Si qualification et expérience sont des atouts pour l'insertion professionnelle des jeunes, les moyens d'une mobilité autonome sont bien souvent tout aussi nécessaires.

C'est pourquoi le conseiller doit aussi prendre en considération ce paramètre et rendre possible cette mobilité

Référente : Christelle GAGNEUX

CODISSIMO

Notre département est caractérisé par un espace rural important, avec des zones montrant une faible densité de population (INSEE 2021 – la ruralité en Centre Val de Loire), aussi pour les jeunes accompagnés par la Mission Locale du Blaisois, la mobilité est un des axes fort à envisager. S'il existe des réseaux de transport collectif, ils ne répondent pas à toutes les situations que peuvent exiger la recherche d'emploi, ou les déplacements personnels.

De ce fait, la préparation du permis de conduire reste une étape importante dans l'accès à la mobilité pour les jeunes de nos territoires. Pour apporter un début de proposition, la Mission Locale propose aux jeunes de son territoire l'atelier « CODISSIMO » (créé en 2021, dans le cadre du projet Blais'watch) animé par Delphine METTAYE, monitrice d'auto-école. Cet atelier s'appuie sur la méthode Rousseau et prépare les jeunes à l'examen du code de la route.

L'accompagnement s'organise en collectif au rythme d'un emploi du temps individuel ou lors de stages intensifs. Cet atelier est proposé à Blois, y compris dans les locaux des sites Mirabeau-Lorjou, à Contres (1/2 journée par semaine) et à Montrichard (1 journée par semaine).

➤ Chiffres clés 2022 :

258 jeunes inscrits à la préparation du code

- Avenue de Vendôme : 150
- Mirabeau – Lorjou : 19
- Montrichard : 66
- Contres : 23

10 stages intensifs

- Avenue de Vendôme : 4
- Mirabeau – Lorjou : 3
- Lorjou : 3

58 jeunes inscrits à la préparation du code

Le logement

Dans son rôle d'information et dans le cadre de l'approche globale, la Mission Locale propose un accompagnement global.

Référente : Coline LEGAVE



Le logement :

De nombreux jeunes rencontrent des difficultés face au logement (rupture familiale, difficultés à se maintenir dans le logement, difficultés à trouver un logement adapté...).

Face à la pluralité des situations : un accompagnement individuel logement a été mis en place depuis mai 2022. Ces entretiens permettent de prendre en compte la situation globale du jeune face au logement, qu'il soit juste en recherche ou qu'il rencontre des difficultés dans son logement. Plusieurs thématiques sont abordées : la recherche d'un logement parc privé ou parc social, la gestion budgétaire, les différentes aides mobilisables, les démarches à réaliser lors de l'entrée dans le logement...

Lors de ces entretiens, différents partenaires sont mobilisés comme par exemple : action logement dans le cadre de la garantie visale, du loca-pass et de mobili-jeune, les services de la CAF, le service logement de la ville de Blois ou encore les bailleurs sociaux....

Atelier logement :

Depuis plusieurs années des ateliers sont proposés sur la thématique « logement » à tous les jeunes de la Mission Locale, l'objectif est de donner les premières informations généralistes sur l'accès au logement, les démarches à engager...

L'urgence du logement

La Mission Locale ne peut répondre à l'absence de logement.

Les conseillers de la Mission Locale le cas échéant, travaillent en lien avec les assistants sociaux du CIAS, de la MDCS ou via le 115 pour orienter les jeunes sans hébergement ou mal logés vers des structures adaptées via le S.I.A.O.

Les dispositifs d'aide au logement : MOBILI-JEUNE, VISALE

La Mission Locale informe et accompagne les jeunes sur ces dispositifs proposés par ActionLogement et les oriente pour compléter les dossiers.

ActionLogement 

CHIFFRES CLES 2022

380 jeunes ont bénéficié d'une offre de service logement en 2022, soit 2% des thèmes abordés dans l'accompagnement.

**LES
DISPOSITIFS
D'ACCOMPAGNEMENTS**

Les dispositifs d'accompagnements

En fonction de leur situation et de leur statut, les jeunes peuvent se voir proposer la contractualisation de leur accompagnement en Mission Locale. La plupart d'entre eux a vocation à être concerné par un ou plusieurs dispositifs.

Le PACEA est le mode de contractualisation générique. Il a vocation à concerner tout-e-s les jeunes rencontrés par la Mission Locale dès lors que ces derniers s'engagent dans un parcours d'accompagnement (une petite partie des jeunes ne viennent en Mission Locale qu'à une ou deux reprises, qu'ils soient demandeurs d'une simple information ou que leur situation évolue rapidement). **En 2022, 871 jeunes sont entrés en PACEA.** Les jeunes peuvent bénéficier d'une aide financière encadrée par un certain nombre de critères d'attribution et limitée par l'enveloppe annuelle allouée par l'Etat. La mise en place d'un PACEA est précédée d'un diagnostic et se construit par phases renouvelables, ajustables dans leur durée et dans leurs objectifs afin de s'adapter à l'évolution de la situation.

La Garantie Jeunes est une des phases, la plus intensive, du PACEA, elle concerne les jeunes répondant à des critères précis de vulnérabilité sociale. D'une durée de 12 mois, elle donne accès à une allocation mensuelle égale au montant du RSA, cumulable de manière dégressive avec les revenus du travail. Elle donne également accès à un suivi très qualitatif.



Le PPAE (Parcours Personnalisé d'Accès à l'Emploi) concerne les jeunes dont Pôle Emploi délègue le suivi à la Mission Locale. Il concerne prioritairement les jeunes demandeurs d'emploi rencontrant des difficultés particulières d'insertion auxquelles répond l'accompagnement global proposé par la Mission Locale.

L'accompagnement de certains bénéficiaires du RSA est délégué par le Conseil Départemental à la Mission Locale. Un CER (Contrat d'Engagement Réciproque) est signé par le bénéficiaire et la Mission Locale (au nom du Président du Conseil Départemental). **Ce document synthétise les objectifs et les démarches à poursuivre dans le cadre de l'accompagnement.** Il est renouvelé tous les 6 mois en moyenne pour une durée de 24 mois.



Le PACEA

Le PACEA est le cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par les Missions Locales.

Il répond à un objectif de lisibilité et de simplification et à la volonté des jeunes « d'arrêter de les mettre dans des cases ».

Référent : Amadou TALL

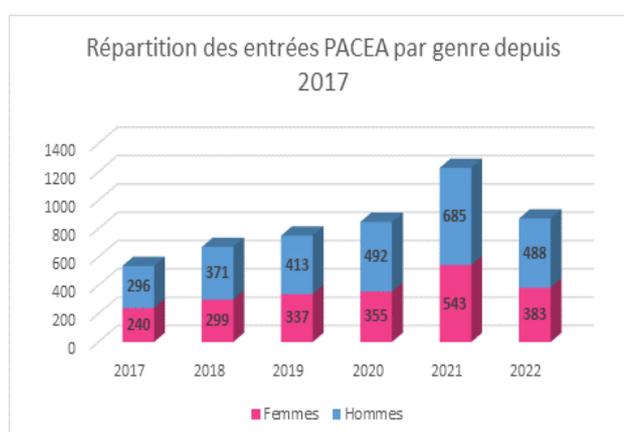
Depuis **2017, 4898** jeunes ont signé pour 2 ans un PACEA avec la Mission Locale, **dont 871 jeunes en 2022.**

En 2022, les jeunes signataires présentent les caractéristiques suivantes :

- 201 mineurs (23%)
- 134 QPV (15%)
- 70 TH (8%)
- 116 ZRR (13%)

Ce contrat permet aux jeunes en démarches actives et selon leurs besoins de débloquer une allocation subsidiaire. **Une enveloppe annuelle de 229 203 € a été allouée en 2022 contre 268 377 € en 2021,** soit une baisse de **15 %**, ce qui a permis à **438 jeunes (386 en 2021)** d'en bénéficier, soit un montant annuel moyen **de 303 € par jeune (contre 695 € en 2021).**

Malgré la baisse de l'enveloppe, les montants demandés par les conseillers ont pu soutenir les démarches d'accès à la mobilité, l'emploi, la formation et bien souvent la subsistance à de nombreux jeunes dans la limite de l'enveloppe disponible.



Le Garantie Jeunes



La Garantie jeunes est un droit ouvert qui s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans, en situation de précarité qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en étude (NEET). Pour favoriser leur insertion dans l'emploi, ils sont accompagnés de manière intensive et collective et bénéficient de mises en situation professionnelle.

Référentes : Nadia MASRI, Stéphanie JALLON

La Garantie Jeunes c'est :

- Une phase du **PACEA** (Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'autonomie).
- Pour les jeunes de 16 à 25 ans
- NEET
- Un contrat réciproque d'1 an
- Un accompagnement de 12 mois avec 4 semaines de collectif, et un suivi individualisé
- Une allocation forfaitaire mensuelle pouvant aller jusqu'à 526.72 €
- Le principe de l'emploi d'abord, la co-construction du projet professionnel, la mise en situation professionnelle, la formation.

En 2022, les entrées Garantie Jeunes ont été réalisées du 1er janvier au 28 février inclus. En effet, à partir du 1er mars, le nouveau dispositif d'état, le Contrat d'Engagement Jeune, a remplacé la GJ. En janvier et février, les équipes ont fonctionné comme en 2021, soit sous forme de cohortes en proposant 4 semaines de collectifs.

Suite à cela, les équipes ont du s'adapter rapidement à la mise en place du CEJ et proposer des ateliers pour permettre aux jeunes de réaliser leurs démarches dans le cadre de leur projet professionnel.

Ce parcours d'accompagnement personnalisé a pour objectif l'emploi durable.

CHIFFRES CLÉS 2022 :

- 60 jeunes entrés sur le dispositif en 2022
- 63 % sont des hommes et 37% sont des femmes
- 53.3 % des jeunes sont âgés entre 18 et 21 ans
- 48.3 % des jeunes ont un niveau V ou Infra V
- 28.3 % des jeunes ont un niveau IV
- 20% sont issus des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV)
- 13.3 % sont issus des Zones de Revitalisation Rurale (ZRR)

1er Mars : L'arrivée du Contrat d'Engagement Jeune :

Le **Contrat d'Engagement Jeunes (CEJ)** Le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans révolus, ou 29 ans révolus lorsqu'ils disposent d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, qui ne sont pas étudiants, ne suivent pas une formation et présentent des difficultés d'accès à l'emploi durable.

Ce parcours entièrement personnalisé d'une durée de 6 à 12 mois (prolongeable jusqu'à 18 mois pour les jeunes les plus éloignés de l'emploi) a pour objectif de définir et/ou de réaliser le projet professionnel du jeune et lui permettre d'accéder à un emploi durable (CDI, CDD de + de 6 mois, contrat en alternance).

Le déroulement :

Suite à un diagnostic complet, un programme personnalisé est proposé à tous les jeunes qui intègrent le CEJ. Ils participent à des ateliers thématiques répondant à leurs besoins et correspondant à leur projet professionnel (réalisation du CV et de la lettre de motivation, préparation et simulation d'entretien, aide à la construction du projet professionnel, visites d'entreprises, droits CPAM, atelier budget, atelier confiance en soi, atelier logement, codissimo ...)

Un accompagnement renforcé et intensif:

Les jeunes sont accompagnés par une conseillère spécifique au CEJ.

Ils sont dans l'obligation de réaliser 15 à 20h de démarches par semaine (participation à des ateliers, démarches personnelles, emploi, formation, stages, ...) et ont un entretien hebdomadaire avec leur conseillère référente pour faire le point sur leur projet.

Les jeunes reçoivent une allocation pouvant aller jusqu'à 520€/mois (calculé en fonction des revenus).



L'équipe de la mission locale a dû revoir son organisation afin de pouvoir accompagner les jeunes notamment dans la réalisation des 15 à 20h de démarches hebdomadaires.

L'objectif étant toujours de proposer aux jeunes, un accompagnement intensif pour les aider dans la construction de leur projet professionnel et en travaillant toutes les thématiques nécessaires à leur insertion professionnelle (emploi, formation, mobilité, logement, santé, citoyenneté).

L'équipe GJ/CEJ en 2022 :

- 1 Coordinatrice – **Nadia MASRI** remplacée en juin 2022 par **Stéphanie JALLON**
- 2 Assistantes Administrative – **Anaïs BOURQUIN & Magdany BEGUE**
- 12 Conseillères en insertion professionnelle :
 - **Nahla AFIF** (publics Travailleurs Handicapés)
 - **Marina BARRAUD**
 - **Cécile BIDAULT** (fin de contrat en octobre 2022)
 - **Sophie BRAULT** (publics Travailleurs Handicapés)
 - **Emeline BOUSSUGE** (fin de contrat en mars 2022)
 - **Marie GILLET** (Blois et Montrichard)
 - **Lucie HENRI**
 - **Sarah LABBÉ** (Contres)
 - **Dorine MERANCIENNE**
 - **Hind SAFRAOUI**
 - **Fannie USATTI**
 - **Zeliha UZUNOGLU** (Antenne Lorjou à Blois)

CHIFFRES CLÉS 2022 :

- 411 entrées en CEJ en 2022
 - 57% d'hommes et 43% de femmes
 - 17% sont mineurs
 - 33% sont sans diplômes
 - 3488 entretiens individuels
- 4842 démarches personnelles (emploi, projet professionnel, formation, logement, santé, citoyenneté)
- 290 situations emploi
 - 34 CDI
 - 141 CDD
 - 103 missions d'intérim
 - 2 créations d'entreprise
- 99 PMSMP
- 89 jeunes sont entrés en formation
- 13 Contrats en alternance
- 7 jeunes ont repris une scolarité

20% des jeunes sont sortis du dispositif pour non-respect des engagements

Nous remercions les différents partenaires qui viennent à la rencontre des jeunes :



Perspectives pour 2023 :

- Réaliser 470 entrées dans le dispositif.
- Faire évoluer le contenu du dispositif selon les besoins et les attentes des jeunes.
- Développer les partenariats avec les employeurs afin d'offrir des opportunités d'immersion en entreprise, de proposer des visites entreprises pour mieux comprendre la réalité du monde du travail, et multiplier les opportunités professionnelles.
- Poursuivre la diffusion de l'information sur le CEJ auprès des partenaires et auprès du public cible.
- Proposer un atelier linguistique pour aider les jeunes étrangers.



Le partenariat avec Pôle Emploi

En juillet 2015, une nouvelle convention de partenariat renforcé de 2 ans (2015 /2017) renouvelable a été signée entre la Mission Locale de Blois et Pôle Emploi. Cette convention de partenariat a été prolongée pour 2 ans en 2019 et depuis par avenants annuels.

Référent : Amadou TALL

Les principales caractéristiques sont les suivantes :

- **Pôle Emploi** délègue le suivi d'un certain nombre de jeunes demandeurs d'emploi à la Mission Locale qui met en œuvre avec, ces derniers, un Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi. Cette délégation concerne des jeunes de niveau Bac et infra.
- **Des référents PPAE** des 2 structures sont chargés du suivi quantitatif/qualitatif et de la mise en place d'un circuit partagé d'accès aux prestations, ateliers, actions de formation.



Pôle Emploi et la **Mission Locale** participent ensemble à la réalisation d'actions évènementielles (forums métiers, nuit de l'orientation...) et d'actions en direction des employeurs.

Depuis 2021, mise en place de réunions d'échanges bimensuels ML/PE sur les actions et les évènements au sein de chaque structure en direction des jeunes.

CHIFFRES CLES 2022 :

Réalisations - Résultats :

- 165 jeunes entrés en accompagnement PPAE
- 2877 entretiens réalisés générant 21017 événements et 6265 propositions
- 451 Sorties PPAE sur l'année 2022 :
- 125 jeunes pour reprise emploi durable soit 27,71%
- 136 jeunes pour radiation + 6 mois de pôle-emploi soit 30,15%
- 101 jeunes pour absence à convocation soit 22,39%
- 89 jeunes pour autres motifs (abandon du jeune 14, limite âge 26 ans 36, déménagement hors zone 35, IAE 01, Autres 03) soit 19,73%

Réalisations et services proposés en 2022 pour les 325 jeunes accompagnés dans le dispositif :

- 16 jeunes ont bénéficié d'un contrat en alternance (15 contrats d'apprentissage et 1 contrat de professionnalisation), 687 entrées en emploi dont 65 CDI et 622 CDD, 105 entrées en formation, 90 immersions en entreprise (EMT, PMSMP, SERVICE CIVIQUE), 1 statut auto entrepreneur, 4 retours en scolarité.

DISPOSITIF « COOPERATION PLAN JEUNES ET AIDE EXCEPTIONNELLE AIJ »

Ce dispositif a été mis en œuvre du 18 Janvier 2021 au 31/12/2021 avec une prolongation jusqu'au 28/02/2022. Il a permis la mobilisation d'aides financières pour les jeunes de - de 26 ans en situation de précarité financière accompagnés en AIJ par Pôle Emploi ou par l'APEC afin de lever leurs difficultés d'intégration au marché du travail du fait de la crise économique et COVID 19 pouvant fragiliser leur parcours d'accès à l'emploi.

Cette aide d'un montant maximum de 497,01 € (plafonnée à 1491,03 € sur les 6 mois de l'accompagnement AIJ) est gérée et attribuée par Pôle Emploi pour les jeunes ne percevant pas plus de 300 € de revenus mensuels.

Les conseillers AIJ PE ou AFEC peuvent, dans ce cas orienter, ces jeunes vers la Mission Locale pour en bénéficier :

- 1.** De l'expertise du CIP Mission Locale par l'établissement d'un diagnostic social sans interrompre son accompagnement avec PE et se voir attribuer une aide financière selon des modalités de versement adapté à son besoin.
- 2.** Se voir proposer un autre service complémentaire de la Mission Locale sur le volet logement, santé, mobilité et l'accès aux droits sociaux par la mise en place d'un accompagnement socio-financier en plus de l'AIJ.
- 3.** Ainsi sur l'année 2021 /2022 : 27 jeunes ont été orientés et reçus à la Mission Locale dans le cadre de ce dispositif CPJ/AIJ. 20 jeunes ont bénéficié d'une aide financière dont 11 avec un Co-accompagnement socio financier AIJ/ML.



Les jeunes sous-main de justice



Au cours de l'année 2022, la référence pour l'accompagnement des jeunes sous-mains de justice a été repris par **Emilie Gourjau**.

Certains jeunes accompagnés par la Mission Locale gardent « l'anonymat » quant à leur situation face à la justice, ils ne sont donc pas comptabilisés ici.

Jeunes mineurs en milieu ouvert :

Au cours de l'année 2022, le STEMOI 41 et la Mission Locale ont retravaillé leur mode de collaboration pour favoriser l'accompagnement des jeunes mineurs, le modèle des années précédentes n'était pas adapté aux profils des jeunes accueillis par les services de la PJJ. Afin de faciliter l'accueil de ces jeunes et la prise de relai dans l'accompagnement, la Mission Locale assure une permanence mensuelle dans les locaux du STEMOI, permettant aux éducateurs d'accompagner les jeunes pour le 1er accueil et favoriser la rencontre. Les jeunes sont rassurés.

Ce temps est utile pour échanger entre professionnels sur les situations et faciliter l'interconnaissance.

Suite à l'entrée en vigueur du Code Pénal des Mineurs (septembre 2021), la PJJ et la Mission Locale ont coconstruit un projet de « TIG Pédagogique ». La Mission Locale a élaboré avec les entreprises d'accueil habilitées les fiches d'évaluation pour la mise en œuvre du « TIG Pédagogique ».

L'accès à l'emploi constitue un facteur clé de la sortie des parcours de délinquance, en ce sens, accompagner ces jeunes vers l'emploi contribue à lutter contre la récidive.

Référentes : Emilie GOURJAU, Christelle GAGNEUX

Jeunes majeurs en milieu ouvert :

Le partenariat entre le SPIP 41 et la Mission Locale du Blaisois perdure et se renforce. L'objectif était de favoriser l'accès à l'offre de services de la Mission Locale aux jeunes dont le parcours nécessiterait un accompagnement socio-professionnel, et de faciliter la dynamisation du parcours d'insertion professionnel.

Jeunes majeurs en milieu fermé :

Permanence une fois par semaine, pour accompagner les jeunes dans la définition d'un parcours d'insertion pour préparer la sortie, les aménagements de peine. Ce travail est mené en étroite collaboration avec les conseillers du SPIP et donnent du sens aux aménagements de peine.

A noter que la Maison d'Arrêt a proposé diverses actions pour enrichir l'offre de services :

- Renouvellement de l'opération saisonnière permettant l'embauche de détenus pour effectuer les vendanges.
- Formation qualifiante « soudure ».
- Accompagnement pour accéder à la certification CLEA

CHIFFRES CLES 2022 :

- **118 jeunes accompagnés (65 jeunes en Milieu Ouvert dont 6 mineurs)**
- **66 demi-journées de permanence à la Maison d'Arrêt de Blois**
- **539 entretiens**
- **62 contrats de travail**
- **11 entrées en formation**

L'accompagnement des bénéficiaires du RSA

Depuis 2014, le Conseil Départemental du Loir et Cher a choisi de déléguer aux Missions Locales, l'accompagnement des jeunes bénéficiaires du RSA aux Missions Locales du département.

Référents : Amadou TALL, Stéphanie JOLIVEAU

Depuis 2014, le Conseil Départemental de Loir et Cher a choisi de déléguer aux Missions Locales, l'accompagnement socio-professionnel d'une partie des bénéficiaires du RSA âgés de moins de 26 ans.

Une équipe dédiée de 10 conseillers intervenant sur Blois et sur les permanences décentralisées :

Céline BERLEMONT : Permanence de Mer

Cécile DRAY : Permanence de Saint-Laurent-Nouan et Mont-Près-Chambord

Sarah LABBE : Permanence de Contres

Yvan LEROY : Permanence de Veuzain sur Loire

Arnaud MESLAGE : Permanence de Oucques, Beauce la romaine, Josnes et Marchenoir

Alexandre VENAILLE : Permanence de Montrichard

Mathilde BOUVET : Agglomération de Blois

Coline LEGAVE : Agglomération de Blois

Aurélié LARRICQ : Agglomération de Blois

Emilie GOURGEAU : Suivi des jeunes sous-main de justice

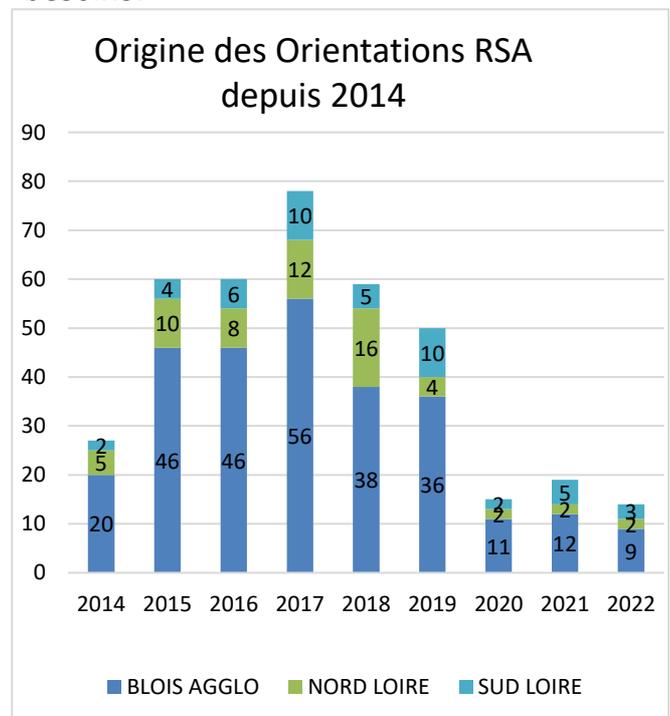
393 jeunes orientés par le conseil Départemental depuis 2014, dont 70,48% résident sur le territoire de la MDCS Blois Agglomération.

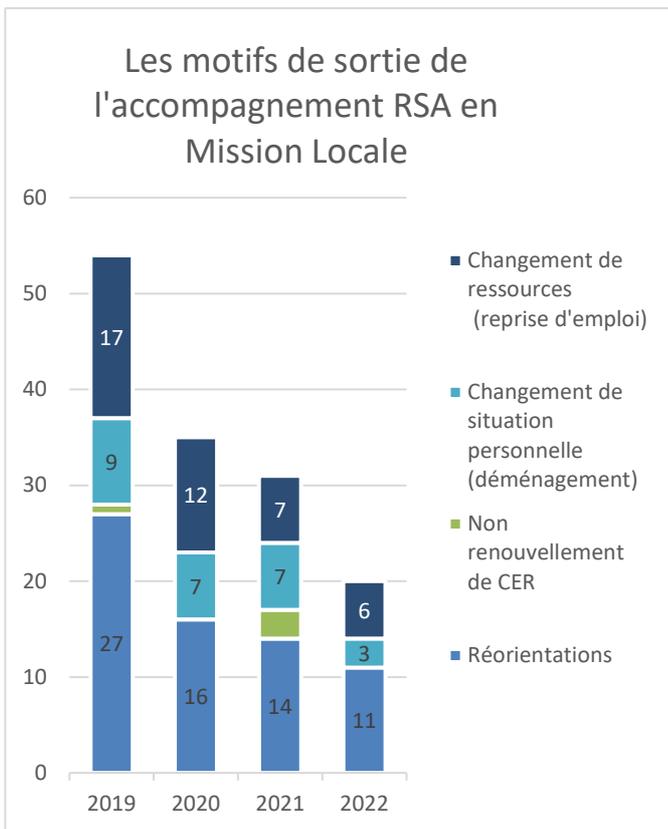
Les conseillers accompagnent les jeunes dans leurs démarches d'insertion à travers un contrat d'engagement réciproque (CER) signé entre le bénéficiaire du RSA, la Mission Locale et le Conseil départemental.



Ce contrat fixe pour une période de 3 à 6 mois, les objectifs de l'accompagnement et peut être renouvelé autant que nécessaire (jusqu'à 24 mois).

Des équipes pluridisciplinaires, auxquelles participent les conseillers de la Mission Locale, examinent et proposent au Président du Conseil départemental, les entrées, les sanctions et les sorties d'accompagnement des bénéficiaires du RSA en fonction de leur situation et de leurs besoins.



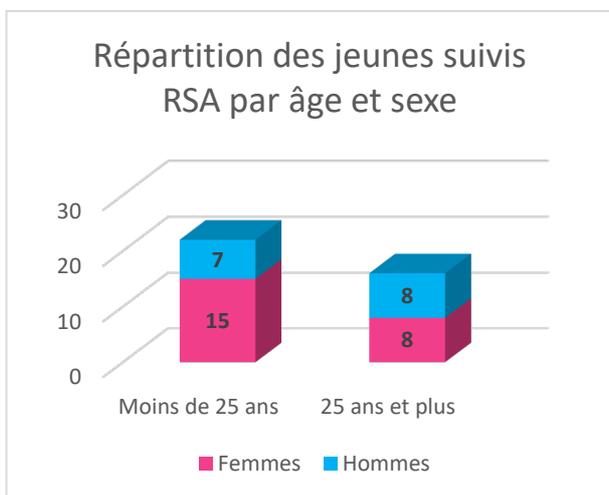


CHIFFRES CLÉS :

- **29** CER signés en 2021, dont 11 initiaux et 18 renouvellements
- **20** fins d'accompagnement, dont 6 pour changement de ressources (accès à l'emploi notamment) et 14 réorientation (MDCS, CIAS, tsignane 41 ou Pôle emploi pour les jeunes âgés de plus de 26 ans notamment)
- **38** jeunes accompagnés en 2022, dont 60.52% de femmes, 42% sont âgés de 25 ans et plus, 21% n'ont pas de diplôme

36% sont des familles monoparentales

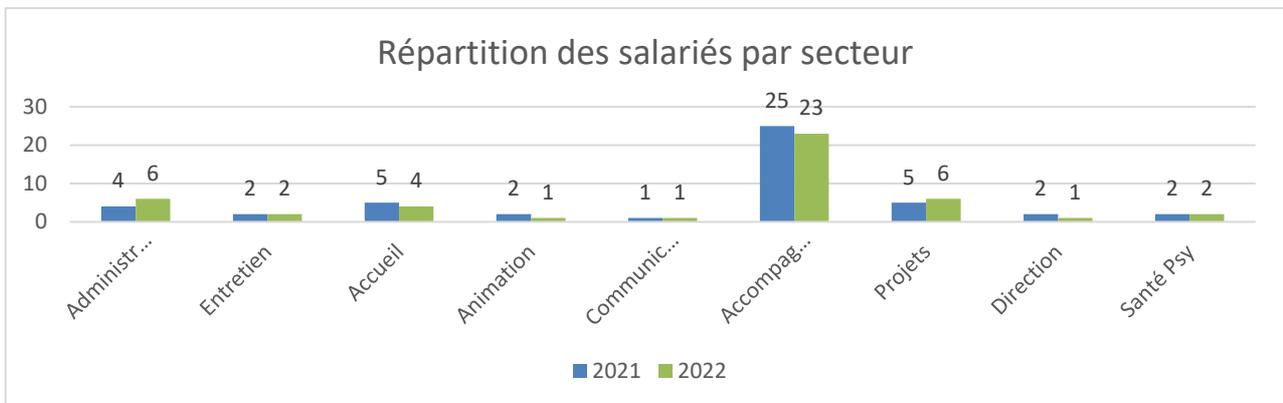
28,9% des jeunes ont intégré le RSA avant 2018



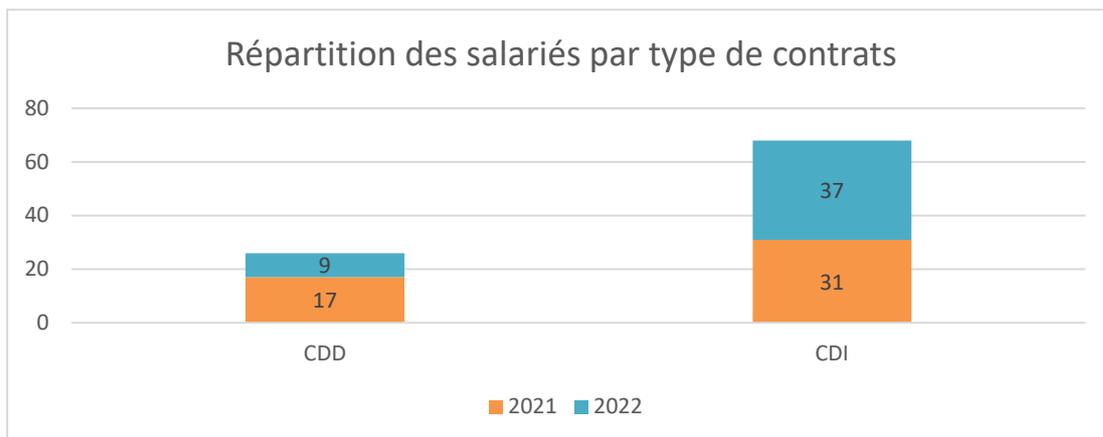
LA VIE DE LA STRUCTURE

Indicateurs RH

- Effectif au 31/12/2022 : 46 salarié(e)s pour 43.27 ETP
- 80% de femmes
- Moyenne d'âge de 43 ans
- Ancienneté moyenne de 7,63 ans



- 15% de CDD (CIP et Accueil)



- Turnover 2022 : 21,4%

- 10 départs et 8 arrivées pour un effectif au 01/01/2022 de 42 personnes. Cet effectif a même atteint jusqu'à 52 salariés en 2022.
- En 2021, le turnover était de 30,5% (6 départs et 16 arrivées).

Le Conseil d'Administration

Le Bureau examine et valide les questions relatives à la gestion des ressources humaines et au fonctionnement de l'association.

Le C.A. de la Mission Locale, composée de 15 membres, regroupe des élus du territoire, des financeurs et des partenaires de l'association. Il discute et valide les orientations de la structure.

Le bureau



Ozgur ESKI
Président de la
Mission Locale



Delphine BENASSY
Vice-Présidente de la
Mission Locale



Christine OLIVIER
Vice-Présidente de
la Mission Locale



Ludivine REMAY
Trésorière de la
Mission Locale



**Mourad SALAH
BRAHIM**
Secrétaire de la
Mission Locale

Les administrateurs

- **Ozgur ESKI, Président de la Mission Locale** conseiller délégué Agglopolys, Emploi, Insertion, Jeunesse
- **Delphine BENASSY, Vice-Présidente de la Mission Locale**, Vice-Présidente Conseil Régional
- **Christine OLIVIER, Vice-Présidente de la Mission Locale**, Vice-Présidente CC Val de Cher Controis
- **Ludivine REMAY, Trésorière de la Mission Locale**, Conseillère Communautaire Agglopolys
- **Mourad SALAH BRAHIM, Secrétaire de la Mission Locale**, Conseiller délégué Politique de la Ville
- **François BORDE**, Membre associé Agglopolys
- **Luc VAN COUWELAAR**, Inspecteur de l'Education Nationale pour l'Information et l'Orientation
- **Evelyne POIREAU**, Directrice Départementale Adjointe, DDETS-PP 41
- **Maria POUPLIN**, Directrice du CIO de Blois
- **Benoît MORIN**, Directeur Escale et Habitat
- **Eric KRAEMER**, Directeur Territorial Pôle Emploi Loir et Cher
- **Isabelle SOIRAT**, Conseillère communautaire délégué Agglopolys
- **Nicolas HAUPTMANN**, Secrétaire Général à la Préfecture
- **Fredéric DEJENTE**, Vice-président de la Communauté de Commune Beauce Val de Loire
- **Franck COSTE**, Président de l'UD41 CFE CGC

COMITÉ DE DIRECTION



Jessie DULOT
Directrice



Sophie MOREAU
Responsable
Administrative et
Financière



Stéphanie JALLON
Responsable
Accompagnement
Intensif



Christelle GAGNEUX
Responsable
Accompagnement des
Publics Spécifiques



Amadou TALL
Responsable
Accompagnement
Tout Public



Nathalie GAILLOT
Chargée de Projets



Farid HADAK
Chargé de Projets



Alexandre VENAILLE
Chargé de Projets
Permanence de
Montrichard



Nathalie Gourdaux
Assistante de
Gestion Comptable



Anaïs BOURQUIN
Assistante de suivi
de dispositif



Nahla AFIF
CIP TH



Nouha AFIF
Chargée de
Communication



Nathalie HERLET
Assistante de
Gestion RH



Magdany BEGUE
Assistante de
suivi de dispositif



Hind SAFRAOUI
CIP TH



Céline BERLEMONT
CIP
Permanence de Mer



Sabine BROSE
Assistante de suivi
de dispositif



Marina BARRAUD
CIP CEJ



Emilie GOURJAU
CIP JSMJ



Mathilde BOUVET
CIP



Stéphanie JOLIVEAU
Assistante de suivi
de dispositif



Fernanda BRULAY
CIP CEJ



Alain GOURMELON
CIP QPV
Site Lorjou



Cécile DRAY
CIP
Permanences de Mont-
prés-Chambord, Saint
Laurent Nouan et
Bracieux



Marion DREVET
Chargée d'accueil
et d'animation



Zeliha BUYUKSARI
CIP CEJ
Site Lorjou



Hanane HABIBI
CIP QPV
Site Lorjou



Florence GIBAULT
CIP



Chaïma GHOMID
Chargée d'accueil
et d'animation
Site Lorjou



Marie GILLET
CIP CEJ



Eugénie JOLY
CIP QPV
Site Lorjou



Lucie HENRI
CIP
Permanence de Vineuil



Soumayya ZARIOUH
Chargée d'accueil
et d'animation



Sarah LABBÉ
CIP CEJ
Permanence de
Contres



Laure FERNANDEZ
CIP Mineurs



Aurélie LARRICQ
CIP



Fatima BENNAMA
Agente de propreté



Dorine MERANCIENNE
CIP CEJ



Arnaud MESLAGE
CIP Mineurs
Permanences de
Josnes, Oucques,
Marchenoir et
Beauce-La-Romaine



Yvan LEROY
CIP
Permanence de Veuzain



Firezwd MITIKIE
Agente de propreté
Site Lorjou



Fannie USATTI
CIP CEJ



Delphine METTAYE
Animatrice atelier
code de la route



Stéphane THILLOUX
CIP



Edgar PINEAU
Psychologue



Tony CALÇADA
Psychologue

La formation des salariés

Les formations programmées sur l'année 2022 se sont déroulées entre distanciel et présentiel.



Trois types de formation ont été mises en œuvre en 2022:

Des formations programmées dans le cadre du plan régional de formation des salariés, mutualisées avec les 19 autres Missions Locales de la Région et pilotées par l'Animation Régionale du réseau. Les crédits disponibles sur ce champ ont fortement diminué depuis quelques années. Dans ce cadre, 18 salariés ont bénéficié d'un total de 71 journées de formation sur les thèmes suivants :

- De l'observation du territoire et des jeunes vers l'ingénierie de projet
- Prévention et gestion de l'agressivité et de la violence
- Améliorer son efficacité professionnelle avec le mind mapping
- Repérer les jeunes souffrant de troubles psychiques pour mieux les accompagner
- Les ressorts de la motivation chez les jeunes pour une mise en situation efficace : comment agir ?
- S'initier à la fonction de tuteur
- Quelles pratiques d'accompagnement du public jeune, aujourd'hui ?
- Développer son intelligence émotionnelle
- Démarche advp : initiation

Une formation en alternance:

- 1 salariée en contrat d'apprentissage BPJEPS soit 15 journées

Deux formations spécifiques demandées par 1 salarié :

- 1 salarié a suivi une formation THERAPIE DES SCHEMAS de 4 journées
- 1 salariée a suivi une formation POINT OF YOU de 4 jours.

Le plan de formation 2022 représente au total 658 heures de formation ayant concerné 21 salariés.



Les orientations 2023

Réorganisation structurelle

Depuis janvier 2023, 4 postes de responsables de secteurs ont été créés dans le but de renforcer la capacité d'encadrement et de favoriser le management de proximité. Chaque responsable est en charge d'une équipe composée d'une dizaine de salariés en moyenne. Ces équipes concernent : l'accompagnement intensif, l'accompagnement des publics spécifiques, l'accompagnement tout public et l'équipe accueil/administratif/entretien. Une fois par semaine, le comité de direction nouvellement constitué, se réunit. Animé par la directrice, il se compose des 4 responsables de secteur et des 3 chargés de projets de la structure. Cette réorganisation est aussi matérielle car depuis le début de l'année, une partie de l'équipe s'est installée dans les bureaux du 2ème étage du siège, anciennement occupés par la Maison de l'Emploi du Blaisois. Ce déménagement a permis à la majeure partie de l'équipe de bénéficier d'un bureau individuel pour recevoir les jeunes en entretien.

Les équipes projets thématiques : moteur d'innovation

Mises en place à l'été 2022, les équipes projets ont pour objectif de faire vivre nos thématiques de référence, au sein de l'équipe, de suivre les projets en cours, d'en élaborer de nouveaux pour répondre aux besoins des jeunes, et diversifier nos financements en proposant de nouveaux projets. Elles sont animées par les responsables de secteur et les chargés de projets et concernent les thèmes suivants :

- Accueil, repérage et information des publics sur les territoires
- L'emploi
- La formation
- Le suivi de l'activité via Imilo
- Orientation
- La vie sociale (logement, mobilité, accès aux droits, le budget, la culture, les loisirs)
- La santé physique et psychique, le handicap



Sensibilisation de l'équipe à la prévention des risques psycho-sociaux

Sous l'impulsion du CSE, une démarche de sensibilisation de l'équipe aux risques psycho-sociaux a été entreprise cette année. Partenaire de cette opération, l'APST a animé par petits groupes, plusieurs séances de sensibilisation auprès de l'ensemble des salariés. A l'issue de ces séances, les salariés sont invités à remplir un questionnaire anonyme, visant à évaluer les risques auxquels ils sont exposés dans le cadre de l'exercice de leur activité professionnelle. Une restitution est prévue à la suite de l'analyse des réponses. Parallèlement à cela, à l'aide de la plateforme numérique de l'APST, nous avons mis en place une mise à jour complète du document unique de prévention des risques.

Démarche nationale de labellisation des Missions Locales

Afin de valoriser le savoir-faire unique déployé par les Missions Locales depuis 40 ans, le réseau national des Missions Locales a mis en place une démarche de labellisation. Un référentiel a été créé pour et par les Missions locales, ainsi qu'un outil numérique d'auto-évaluation (« Ariane »). Cette démarche nécessite en interne, de questionner ses pratiques, son organisation afin de répondre au mieux aux exigences du label. Ce label s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue. L'objectif étant que la majeure partie des Missions Locales puissent demander un audit préalable à l'obtention du label, à l'horizon 2024.

Bilan financier

Le bilan financier

DR AUDIT, cabinet des commissaires aux comptes contrôle l'activité financière de notre structure.

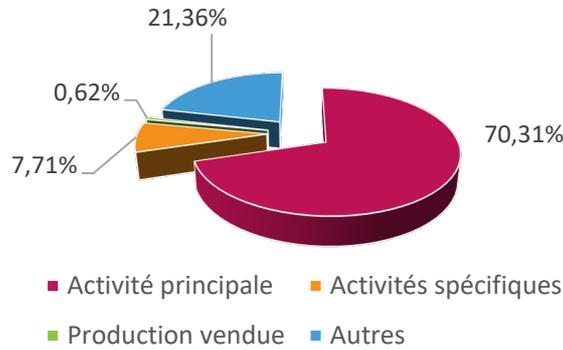
Référente : **Sophie MOREAU**



Budget réalisé en 2022

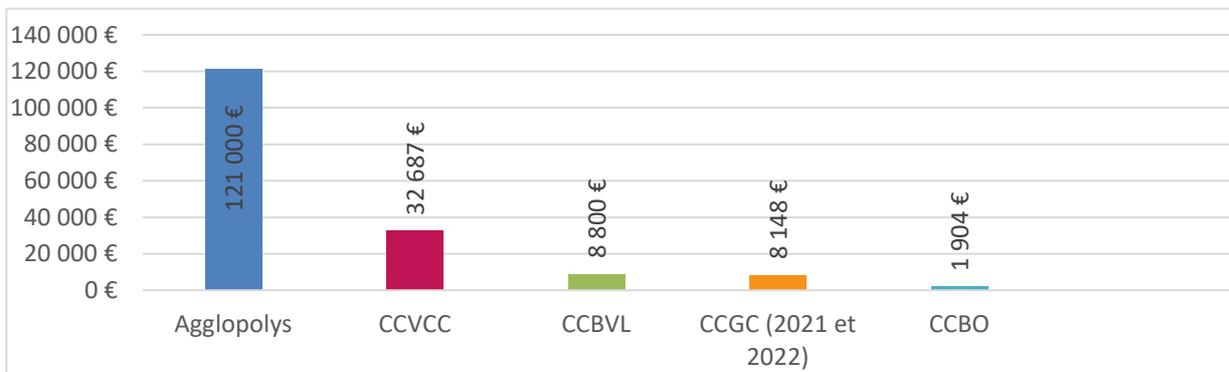
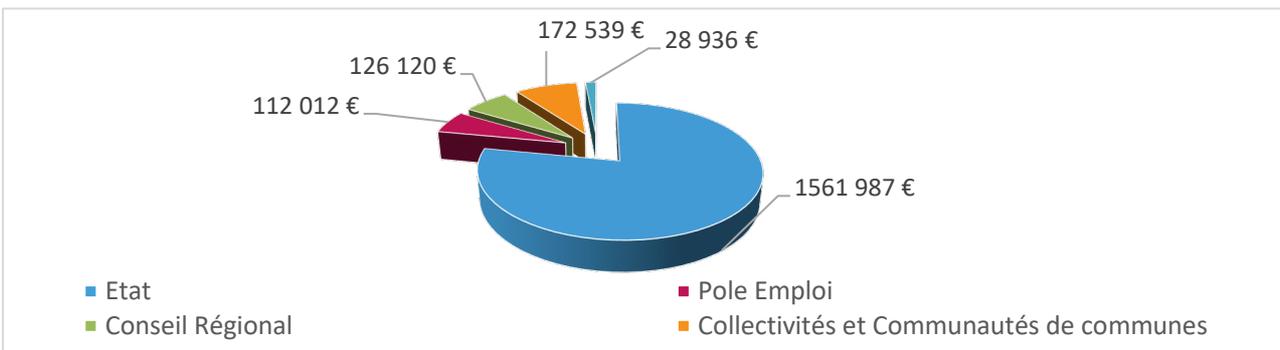
Recettes 2022

2 846 727 €



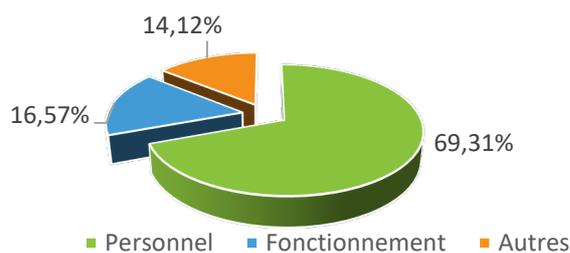
Dont activité principale

2 001 594 €



Dépenses

2 563 680 €



Rapport sur les comptes annuels

FIDUCIAL EXPERTISE BLOIS A
4 rue Galilee
CS 4305 LA CHAUSSEE ST VICTOR
41000 BLOIS
0254504400

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Conformément aux dispositions convenues avec notre client

ASSD MISSION LOCALE DU BLAISOIS

nous avons réalisé une mission de participation à l'établissement des comptes annuels relatifs à l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022, qui se caractérisent notamment par les données suivantes :

- Total du bilan :	1 526 495,61	euros
- Produits d'exploitation	2 846 727,02	euros
- Excédent :	280 284,58	euros.

Notre mission s'inscrit dans la catégorie des "Missions sans assurance - Autres prestations fournies à l'entité" définies dans le cadre de référence des missions du professionnel de l'expertise comptable et par le schéma général du référentiel normatif et déontologique de l'Ordre des experts-comptables publiés par arrêté ministériel du 17 juillet 2019.

Nos obligations et interventions se sont exercées dans les limites des diligences de la mission de présentation de comptes définies par l'Ordre des experts-comptables.

Nos travaux ont été réalisés à partir des pièces, documents et informations fournis par notre client.

A BLOIS
Le 05/05/2022

Pour FIDUCIAL EXPERTISE BLOIS A
Société d'Expertise Comptable

**FIDUCIAL
EXPERTISE**
Agence de Blois A
4 rue Galilee - Parc A10 Sud
La Chaussée Saint Victor - CS 4305
41023 BLOIS Cedex
Alexandre DUPONT
Directeur d'agence
Tel. 02 54 50 44 00 - Fax 02 54 50 44 28
E-mail : blois.a.expertise.comptable@fiducial.fr

Bilan actif

ASSD MISSION LOCALE DU BLAISOIS

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
. Frais d'établissement				
. Frais de recherche et développement				
. Donations temporaires d'usufruit				
. Concessions, brevets, licences, marques	566	566		
. Autres				
. Immobilisations incorporelles en cours				
. Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
. Terrains				
. Constructions				
. Installations tech., matériels, outillage	1 570	1 181	388	535
. Autres	237 338	145 577	91 761	109 674
. Immobilisations corporelles en cours				
. Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
. Participations et Créances rattachées				2 080
. Autres titres immobilisés				
. Prêts				
. Autres	935		935	354
Total	240 409	147 324	93 085	112 644
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
. Créances usagers et comptes rattachés				5 546
. Créances reçues par legs ou donations				
. Autres	394 413		394 413	442 882
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 010 620		1 010 620	971 509
Charges constatées d'avance	28 378		28 378	17 525
Total	1 433 411		1 433 411	1 437 463
COMPTES DE REGULARISATION				
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remb. des emprunts				
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Actif				
Total				
TOTAL ACTIF	1 673 820	147 324	1 526 496	1 550 107

Bilan passif

ASSD MISSION LOCALE DU BLAISOIS

BILAN PASSIF

	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
. Réserves statutaires ou contractuelles		
. Réserves pour projet de l'entité	206 916	206 916
. Autres		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	201 091	144 839
	280 285	56 252
Situation nette (sous-total)	688 292	408 007
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	7 059	9 548
Provisions réglementées		
Total	695 351	417 555
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs et donations		
Fonds dédiés	324 309	551 522
Total	324 309	551 522
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	115 859	113 158
Total	115 859	113 158
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	86 237	118 604
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	242 109	229 704
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		7 000
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	62 631	112 564
Total	390 976	467 871
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF	1 526 496	1 550 107

Compte de résultat

ASSD MISSION LOCALE DU BLAISOIS

COMPTE DE RESULTAT (1/2)

	du	01/01/2022	%	du	01/01/2021	%	Var. en val. annuelle	
	au	31/12/2022	PE	au	31/12/2021	PE	en euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION								
Cotisations								
Ventes de biens et services :								
- ventes de biens								
<i>dont ventes de dons en nature</i>								
- ventes de prestations de services		17 664	0,62	7 023	0,29	10 641	151,51	
<i>dont parrainages</i>								
Produits de tiers financeurs :								
- Concours publics et subv. d'explo.		2 221 021	78,02	1 954 861	81,92	266 160	13,62	
- Versements des fondateurs ou consommation de dot. consommable								
- Ressources liées à la générosité du public :								
Dons manuels								
Mécénats								
Legs, donations et assurances-vie								
- Contributions financières								
Reprises sur amortissements, dép., provisions et transferts de charges		57 816	2,03	59 842	2,51	-2 026	-3,39	
Utilisations des fonds dédiés		550 224	19,33	364 489	15,27	185 735	50,96	
Autres produits		2	0,00	2	0,00	-0	-13,30	
Total		2 846 727	100,00	2 386 218	100,00	460 509	19,30	
CHARGES D'EXPLOITATION								
Achats de marchandises								
Variation de stocks								
Autres achats et charges externes		424 717	14,92	345 408	14,48	79 309	22,96	
Aides financières								
Impôts, taxes et versements assimilés		115 454	4,06	96 203	4,03	19 251	20,01	
Salaires et traitements		1 276 090	44,83	1 104 047	46,27	172 043	15,58	
Charges sociales		385 388	13,54	336 185	14,09	49 203	14,64	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		40 622	1,43	26 171	1,10	14 451	55,22	
Dotations aux provisions		2 700	0,09	2 345	0,10	355	15,15	
Report en fonds dédiés		316 012	11,10	413 240	17,32	-97 228	-23,53	
Autres charges		2 697	0,09	7 020	0,29	-4 323	-61,58	
Total		2 563 680	90,06	2 330 619	97,67	233 061	10,00	
Résultat d'exploitation		283 047	9,94	55 598	2,33	227 448	409,09	
PRODUITS FINANCIERS								
De participation								
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé								
Autres intérêts et produits assimilés		2 311	0,08	692	0,03	1 620	234,17	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions de V.M.P								
Total		2 311	0,08	692	0,03	1 620	234,17	
CHARGES FINANCIERES								
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions								
Intérêts et charges assimilées								
Différence négatives de change								
Charges nettes sur cession de V.M.P.								
Total								
Résultat financier		2 311	0,08	692	0,03	1 620	234,17	

Voir en page 3 le rapport de Fiduciel Financier

Compte de résultat

ASSD MISSION LOCALE DU BLAISOIS

COMPTE DE RESULTAT (2/2)

	du 01/01/2022	%	du 01/01/2021	%	Var. en val. annuelle	
	au 31/12/2022	PE	au 31/12/2021	PE	en euros	%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	285 358	10,02	56 290	2,36	229 068	406,94
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital	8 188	0,29	4 888	0,20	3 300	67,51
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
Total	8 188	0,29	4 888	0,20	3 300	67,51
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Sur opérations de gestion	300	0,01	4 740	0,20	-4 440	-93,67
Sur opérations en capital	12 664	0,44	114	0,00	12 550	#####
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total	12 964	0,46	4 854	0,20	8 110	167,07
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-4 776	-0,17	34	0,00	-4 810	#####
Participation des salariés aux résultats						
Impôts sur les bénéfices	298	0,01	72	0,00	226	313,89
TOTAL DES PRODUITS	2 857 227		2 391 798		465 429	19,46
TOTAL DES CHARGES	2 576 942		2 335 546		241 397	10,34
EXCEDENT OU DEFICIT	280 285	9,85	56 252	2,36	224 032	398,26
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature						
Prestations en nature	60 000		60 000			
Bénévolat						
Total	60 000		60 000			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens	60 000		60 000			
Prestation en nature						
Personnel bénévole						
Total	60 000		60 000			

Etat de gestion

REGION CENTRE
VILLE SIEGE Blois
Nom de la Missin locale Mission Locale du Blaisois
IDENTIFIANT PARCOURS 2 F1703
IDENTIFIANT PARCOURS 3 41018

BILAN au 31/12/2022	
(A ne remplir que par les structures associatives ou en GIP)	
TOTAL DE L'ACTIF DE LA STRUCTURE	1 526 496
Total actif immobilisé net au 31/12/2022	93 085
Total actif immobilisé valeur brut	240 409
Total amortissements et provisions	147 324
Total Actif circulant au 31/12/2022	1 405 033
total stocks MP et Marchandises	
total Créances	394 413
Créances usagers (clients) et comptes rattachés	394 413
Avances et acomptes versés sur commandes	
Subventions à recevoir	
Trésorerie	1 010 620
Valeur mobilière de placement	
Disponibilités	1 010 620
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION AU 31/12/2022	28 378
dont charges constatée d'avance	28 378
TOTAL DU PASSIF DE LA STRUCTURE	1 526 496
Total des capitaux propres au 31/12/2022	695 351
Fonds associatifs	206 916
Report à nouveau (-/+)	201 091
Résultat sous contrôle de tiers financeur	
Excédent ou déficit de l'exercice (-/+)	280 285
Subvention d'investissement	7 059
Total des provisions pour risques et charges	115 859
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	115 859
Provision pour le personnel	
Autres provisions pour risques et charges	
Total des fonds dédiés	324 309
Fonds dédiés sur activité principale	324 309
Fonds dédiés sur activité spécifique	
Total des Dettes	328 346
Emprunts et dettes financières	
Dettes fournisseur et comptes rattachés	86 237
Dettes fiscales et sociales	242 109
Autres dettes	
Comptes de régularisation	62 631
Produits constatés d'avance (avance sur subventions, notamment pour activités spécifiques)	62 631
Autres	

Fonds dédiés

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

Origine des fonds dédiés	Fonds dédiés à l'ouverture de l'exercice A	Reports B	Utilisation en cours de l'exercice		Transferts en fonds dédiés (en + ou en -) D	Fonds dédiés à la clôture	
			Montant global C	Dont remboursement aux tiers		Montant global A + B - C + d	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
PARIS CGET	8 298 €				949 €	9 247 €	
PIC INVISIBLES	126 282 €		126 282 €				
WEB RADIO	12 000 €		12 000 €				
GARANTIE JEUNES	391 329 €		391 329 €				
EDF	8 000 €		8 000 €				
CPAM DE BLOIS	5 613 €		5 613 €				
CEJ					315 063 €	315 063 €	
TOTAL	551 522 €		543 224 €		316 012 €	324 310 €	

Budget prévisionnel produits 2023

BUDGET PREVISIONNEL PRODUITS du 01/01/2023 au 31/12/2023	
	Total en €
TOTAL DES SUBVENTIONS	2 474 315
TOTAL SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT EN ACTIVITE PRINCIPALE	2 248 732
TOTAL SUBVENTIONS ETAT DREETS Centre Val de Loire	1 812 893
dont Subvention Fonctionnement Socle	602 684
dont Subvention CEJ	834 250
dont Obligation de formation	60 897
Report CEJ 2022	315 062
ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX	112 318
Pole Emploi convention partenariat renforcé	112 318
TOTAL SUBVENTIONS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES	323 521
Conseil Régional	126 120
Subventions	126 120
Conseil Départemental	28 936
Subventions	28 936
Communes	
Etablissements publics de coopération intercommunale	168 465
Agglopolys	121 000
CC Beauce Val de Loire	8 800
CC Cher à la Loire Controis	32 687
CC des Terres du Val de Loire	1 904
CC Grand Chambord	4 074
TOTAL SUBVENTIONS liées AUX ACTIVITES SPECIFIQUES (conventionnements de l' année)	225 583
Etat	90 431
Antenne Quartiers Nord (CGET)	16 800
Antenne Quartiers Nord (3F Centre Val de Loire)	1 000
Projet PARIE collège Rabelais + Bégon (Cité Educative / CGET)	
Accompagnement des jeunes majeurs sous main de justice (FIPD)	5 000
Accompagnement des jeunes mineurs sous main de justice (FIPD)	5 000
PIC Invisibles Report	62 631
Région	60 412
SPRO 41	30 000
VAE	18 000
Equipement	7 000
Soutien Psychologique (Région via ARML)	5 412
Conseil Départemental	69 740
Accompagnement RSA	47 500
PSC1 Conseil Départemental	16 500
PSC 1 Conseil Départemental	5 740
Autres collectivités ou EPCI ou Fondations	5 000
FONDATION CAISSE D'EPARGNE COUP DE POUCE	5 000
Fonds européens pour activités spécifiques (IEJ)	-
FONDS GERES POUR COMPTE D' AUTRUI (FAJ, aide Mobilité...)	0
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	-
Remboursement part salariale GROUPAMA	20 992
remboursements frais annexes formation	1 500
remboursements frais pédagogiques de formation	1 500
PRODUITS FINANCIERS	1 500
PRODUITS EXCEPTIONNELS (s/ opération de gestion - Cession éléments actif...)	-
REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	15 844
TRANSFERT DE CHARGES (IJSS + APRI + MAIF)	49 309
IJSS	23 404,00 €
HUMANIS	5 000,00 €
Taxe d'apprentissage	10 000,00 €
Remboursement ASP CUI	2 340,00 €
Refacturation ARML et BIJ	8 565,00 €
TOTAL DES COMPTES DE PRODUITS	2 564 960
Report des ressources non utilisés des exercices antérieurs Utilisation des enveloppes Financières de l' année N-1	
DEFICIT DE L' EXERCICE	86 058
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	-
Apports en personnel mis à disposition à titre gratuit	-
Apports de biens et services	-

Budget prévisionnel charges 2023

BUDGET PREVISIONNEL CHARGES du 01/01/2023 au 31/12/2023	
	Total en €
ACHATS	81 500
Achat de prestations	20 000
Prestations SPRO	24 000
Carburant	2 500
Fournitures et petit équipement	10 000
Fournitures de bureau et informatique	7 000
Parcours vacances sacs Ados	16 500
Autres matières et fournitures	1 500
SERVICES EXTERIEURS	190 483
Sous traitance générale (Fiducial consulting)	22 900
Location mobilières (location salle, ...)	1 500
Locations informatiques (SIMILO, JAE)	35 000
Location EURECIA	7 383
Location REX ROTARY	12 000
charges locatives Bât A	27 000
Loyer bureaux 2ème étage	16 000
Loyer + charges locatives Site LORJOU	15 000
Entretien et Maintenance	
Entretien immobilier	5 000
Entretien mobilier autre (véhicules)	2 000
Entretien machine à affranchir	700
Maintenances diverses (AJPI, ...)	25 000
Maintenance REX ROTARY	3 000
Primes d' assurances	14 000
Etudes et recherche relative à la gestion	
Divers, documentation, frais de colloques	3 000
Formation (coût pédagogique)	1 000
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	102 860
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	
Personnel extérieur	
Honoraires expert comptable, fiducial expertise	5 200
Honoraires CAC	6 500
Reversement partenaires PIC Invisibles	18 400
Honoraires PSC1	5 160
Information publicité publication	8 000
Cadeaux aux salariés	500
Transport de biens, transport collectif du personnel	
Mission réception personnel	6 000
Déplacements salariés	20 000
Frais postaux	5 600
Frais de télécommunication	20 000
Services bancaires et assimilés	500
Autres postes de charges de fonctionnement	
Cotisations diverses	7 000
IMPOTS, TAXES, et VERSEMENTS ASSIMILES	138 138
Taxe sur salaires	101 992
Participation à la formation professionnelle continue	36 146
Autres impôts et taxes	
CHARGES DE PERSONNEL	1 802 037
Salaires bruts de la structure	1 338 731
Indemnités RC	2 190
Charges patronales urssaf (renseigner aussi le montant des aides aubry N° 1 et N° 2)	418 316
autres charges patronales (assedic, retraite, prévoyance..)	
Variation de la provision (brut + charges) des congés payés	
Autres charges de personnel (tickets restaurants, œuvres sociales, médecine wail ...)	5 800

Autres charges de personnel (chèques vacances)	22 000
Autres charges de personnel (chèques cadeaux)	15 000
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0
CHARGES FINANCIERES	0
Pénalités, amendes fiscales et pénales	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	336 000
Dotations aux amortissements	30 000
Dotation aux provisions	306 000
Dotation pour provision indemnité départ à la retraite	
Dotation pour contentieux salariaux	
Dotation provision pour report CEJ 2023 sur 2024	235 000
Dotation pour autres risques et charges (non réalisation CEJ)	71 000
TOTAL DES COMPTES DE CHARGES	2 651 018
Engagements à réaliser sur ressources affectées Utilisation des enveloppes Financières sur l' enveloppe N+ 1	
EXCEDENT DE L'EXERCICE	
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	
Mise à disposition gratuite de personnel	
Mise à disposition gratuite de biens et services	

Nos financeurs

Nous remercions nos financeurs pour leur soutien :



Rapport d'activité 2022
Publié le 30 mai 2023 | Mise en page : Nouha AFIF



Mission Locale du Blaisois – 15 avenue de Vendôme, 41000 Blois
02 54 52 40 40